

SÉMINAIRE ANNUEL DE L'APCE

# PATRIMOINES MOTIFS DE PROJETS

D'AVIGNON  
À AIGUES-MORTES

15 MAI  
—  
18 MAI  
2019





## INTRODUCTION

# LES PATRIMOINES : MOTIFS DE PROJETS



**PASCALE HANNETEL**

Présidente de l'APCE  
2018-2019

Comme chaque année, les Paysagistes Conseils de l'État, se réunissent en séminaire pour approfondir, partager et débattre des sujets qui animent leurs exercices de conseils aux services de la qualité des Paysages et du Cadre de vie. L'actualité des politiques publiques du programme « Actions Cœur de Ville » conduite par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Locales, mais aussi celles des évolutions apportées par la loi ELAN et la loi LCAP à notre environnement législatif, nous ont conduit à dédier cette rencontre aux différentes échelles et natures des Patrimoines (naturels, urbains et architecturaux) constitutifs du Paysage.

« Les Patrimoines : motifs de projets », héritages vivants et creusets précieux de démarches transversales, nous propose d'aborder au travers de trois jours de visites, rencontres, et débats, la question des patrimoines sous l'angle du projet et de sa valeur ressource pour l'avenir. Il s'agira de comprendre, comment ces patrimoines sont de possibles leviers de dynamiques d'aménagement et comment, ce qui est souvent vécu comme une contrainte, peut devenir un moteur de développements des territoires, de valorisation et de préservation de ces richesses culturelles et de cadre de vie.

Nous ferons cohabiter dans nos réflexions, les attentes et besoins actuels de la société (écologie, économie de la ressources, mobilité, qualité de vie...) avec les doctrines d'intervention en site patrimonial, et aborderons les conditions, utiles et nécessaires, d'un dialogue productif avec les services de l'état.

Nous rencontrerons les élus, qui d'Avignon à Nîmes, Saint-Gilles et Aigues-Mortes portent, développent et accompagnent d'importants projets de mises en valeur et de reconquêtes urbaines, structurants pour leur cité, son attractivité et le bien-être de leur population.

Nous évoquerons les démarches urbaines et paysagères conduites par des paysagistes et le rôle des services de l'État dans la genèse, l'accompagnement et la gestion de ces projets patrimoniaux.

Nous découvrirons les actions du syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise, patrimoine naturel et culturel vivant, labellisé Grand Site de France, et celles de l'Établissement Public de Coopération Culturelle, gestionnaire du site du Pont du Gard, labellisé Patrimoine mondial.

Durant ces trois journées intitulées : Politique patrimoniale et stratégie communale, Patrimoines en projets et Patrimoines en reconquêtes, les études de cas présentées nous permettront d'illustrer la diversité et la richesse de nos Patrimoines, mais aussi celles des actions et politiques conduites par les différents Ministères (MCC et MEDD) et leurs représentants en services déconcentrés (DRAC, UDAP, DDTM, DREAL..) auprès desquels nous intervenons dans le cadre de nos missions.

À l'occasion de nos ateliers et tables rondes, nous souhaitons, inscrire les valeurs paysagères dans les perspectives élargies des stratégies urbaines et des dynamiques territoriales.

Dans le cadre des enjeux de la transition écologique, et des actions engagées sur les cœurs de ville, nous voulons porter des méthodologies de projets qui permettraient de réhabiliter notre cadre de vie en s'appuyant sur les patrimoines. Enfin, nous tenterons de tirer les leçons des démarches exigeantes appliquées aux patrimoines extraordinaires protégés, au bénéfice des patrimoines plus ordinaires et néanmoins essentiels dans nos paysages quotidiens.

Cette année nous serons accompagnés par de nombreuses personnalités que nous remercions pour leurs participations et contributions, et par Richard Edwards qui sera notre grand témoin.

**Bon séminaire à tous!**

**Pour L'APCE, Pascale HANNETEL, et l'équipe séminaire**



## **AUTEURS ET ACTEURS**

Ce séminaire a été imaginé et organisé par l'équipe des Paysagistes Conseils de l'État:

**PASCALE HANNETEL, MARIE FRANCE, CHRISTOPHE PÈRE, JEAN-MARC GAULIER**  
et **SÉBASTIEN GIORGIS**.

Avec le soutien actif du **BUREAU DES APCE**

Nous remercions les différents services des villes d'Avignon, de Nîmes, de Saint-Gilles et d'Aigues-Mortes, l'EPCC du Pont du Gard, ainsi que le syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise pour leurs aides actives à l'organisation de cet événement.

La logistique a été assurée par **CLAIRE GENTY**, Ici la Terre.

Ce document a été mis en page par Valérie Delebecque

Les textes et les images sont uniquement destinés à ce programme

Les photos ont été prise par les organisateurs du séminaire, la photo aérienne du Pont du gard appartient à l'agence Laure Quoniam. Les sources des différents textes et illustrations proviennent des sites internet indiqués en référence.

Tous droits de reproduction réservés.

© association des Paysagistes-Conseils de l'État,

**MAI 2019**



15 MAI  
—  
18 MAI  
2019

# LE PROGRAMME

PARCOURS SÉMINAIRE  
& ADRESSES UTILES..... 6

**MERCREDI 15 MAI 2019**  
APRÈS-MIDI → **AVIGNON** ..... 8

**JEUDI 16 MAI 2019**  
MATIN → **PONT DU GARD** ..... 14  
MIDI → **LES JARDINS DE LA FONTAINE** ..... 18  
APRÈS-MIDI → **NÎMES** ..... 20

**VENDREDI 17 MAI 2019**  
MATIN → **SAINT-GILLES** ..... 22  
MIDI → **MAISON DU GRAND SITE** ..... 26  
APRÈS-MIDI → **AIGUES-MORTES** ..... 28  
APRÈS-MIDI → **AVIGNON** ..... 30

**SAMEDI 18 MAI 2019**  
MATIN → **AVIGNON** ..... 30

SÉMINAIRE OFF  
APRÈS-MIDI → **LES OCRES DE ROUSSILLON ET GORDES** ..... 33

LES PERSONNALITÉS ..... 34

LA TABLE RONDE ..... 42

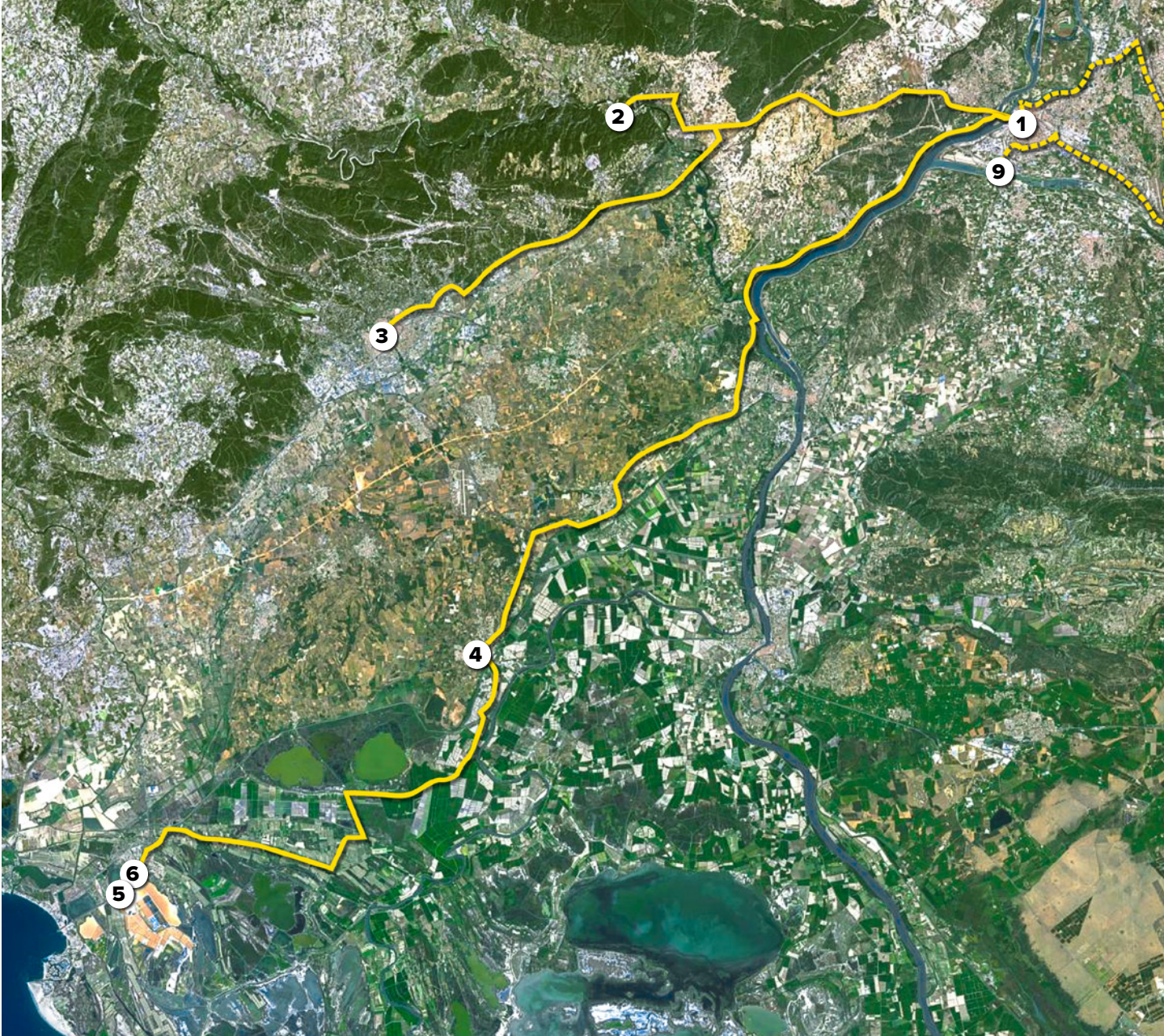
LES ATELIERS ..... 45

LES FICHES OPÉRATIONS ..... 46

BIBLIO ..... 87



# PARCOURS SÉMINAIRE



## JEUDI 16 MAI 2019

- 1. Avignon
- 2. Pont du Gard
- 3. Nîmes

## VENDREDI 17 MAI 2019

- 1. Avignon
- 4. Saint-Gilles
- 5. Maison du Grand Site
- 6. Aigues-Mortes

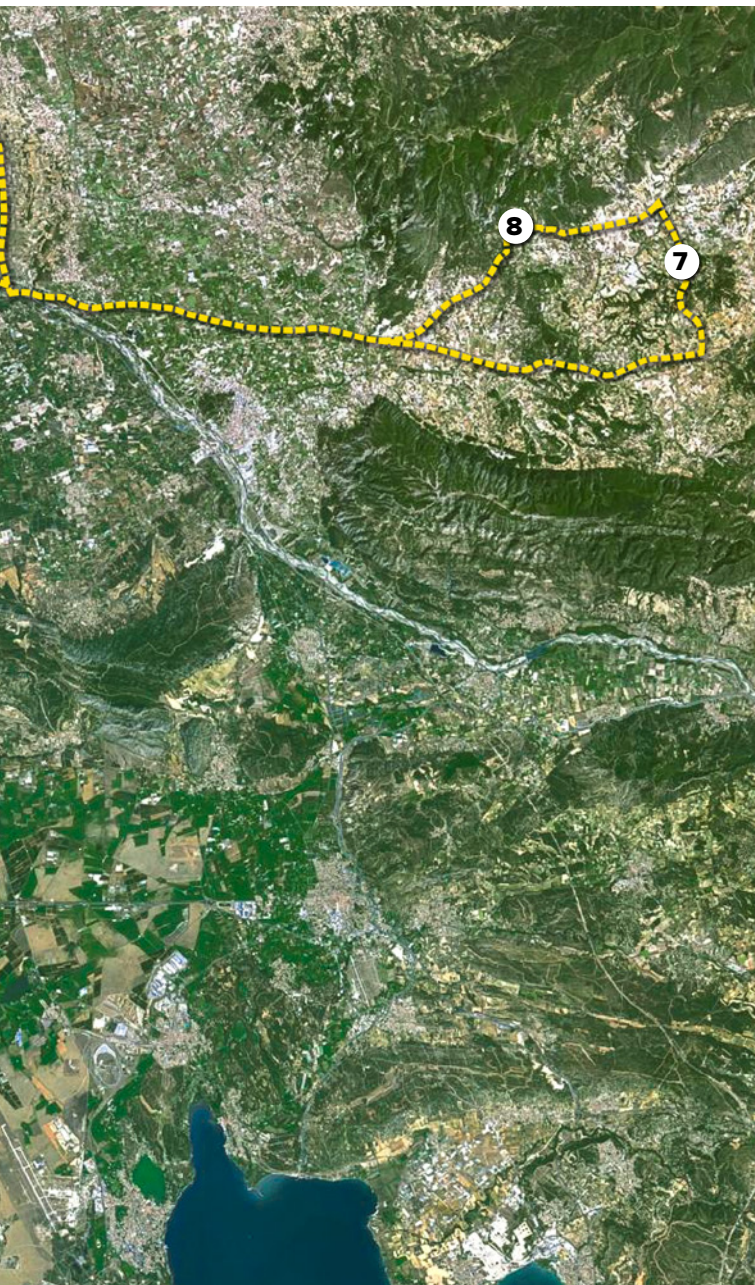
## SAMEDI 18 MAI 2019

### PARCOURS OFF

- 1. Avignon
- 7. Carrière des Ocres de Roussillon
- 8. Gordes (*Visite en fonction du temps*)
- 9. Gare d'Avignon TGV



## ADRESSES UTILES



### AVIGNON

**Hôtel Mercure**  
1, rue Jean Vilar  
84000 Avignon  
Tél. 04 90 80 93 00

**Hôtel de ville**  
Salle des fêtes  
Place de l'Horloge  
84000 Avignon

**Restaurant**  
Le petit Louvre  
23, rue Saint-Agricol  
84000 Avignon

### PONT DU GARD

**Site du Pont du Gard**  
Auditorium Pilot rive droite  
24, Avenue du Pont du Gard  
30210 Remoulins

### NÎMES

**Les Jardins de la Fontaine**  
Avenue Jean-Jaurès  
30000 Nîmes

**Carré d'Art**  
**Auditorium**  
Place de la Maison Carrée  
30000 Nîmes

**Restaurant**  
Le Lisita  
2, Boulevard des Arènes  
30000 Nîmes

### SAINT-GILLES

**Salle Cazelles - Auditorium**  
6, rue Gambetta  
30800 Saint-Gilles

### AIGUES-MORTES

**Maison du Grand site  
de la Camargue Gardoise**  
Route du Môle,  
30220 Aigues-Mortes

## TÉLÉ- PHONES UTILES

**CLAIRE GENTY**  
06 86 30 12 24

**MARIE FRANCE**  
06 89 15 51 61

**JEAN-MARC GAULIER**  
06 85 40 41 87

**SÉBASTIEN GIORGIS**  
06 15 79 04 77

**PASCALE HANNETEL**  
06 07 68 65 33

**CHRISTOPHE PÈRE**  
06 83 23 15 99



# MERCREDI 15 MAI 2019

APRÈS-MIDI → **AVIGNON**

---

## **POLITIQUE PATRIMONIALE ET STRATÉGIE COMMUNALE**

Cette fin de journée sera l'occasion d'une présentation des différentes actions menées pour la requalification du paysage urbain et la reconquête du Centre-ville à Avignon en les replaçant dans le contexte plus général de la politique communale.

Il s'agira à l'occasion de conférences et visites de découvrir les différentes opérations en cours, les outils déployés ainsi que les acteurs mobilisés au service de la redynamisation du centre historique. Il s'agira aussi, d'en pointer les atouts, les difficultés et les (res)ources d'innovation, tant dans les différentes phases des processus de montage et de conception que dans les étapes de la mise en œuvre.

15H45 **Regroupement Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville** — Place de l'Horloge – Accueil

16H00 **Ouverture du séminaire**  
Présentation du programme du séminaire et des invités  
par **PASCALE HANNETEL**, présidente de l'APCE 2018/2019

16H15 CONFÉRENCES  
**POLITIQUE PATRIMONIALE ET STRATÉGIE COMMUNALE**  
*Animation:*  
**PASCALE HANNETEL** et **SÉBASTIEN GIORGIS**

16H15 CONFÉRENCE # 1  
**AVIGNON EN PROJETS**  
*Intervenante:*  
**CÉCILE HELLE**, Maire d'Avignon  
La place des patrimoines culturels et naturels et de la qualité des paysages urbains dans le projet social, culturel, économique et environnemental de la ville d'Avignon.

17H00 CONFÉRENCE # 2  
**LES OUTILS EN ACTIONS**  
*Intervenant:*  
**MICHEL ROUSSET**, SEM CITADIS, Responsable foncier, Pôle aménagement  
La SEM CITADIS, dans le cadre de sa mission « centre-ville » que lui a confié la commune, met en place et anime toute une série d'outils d'intervention pour lutter contre la vacance des logements et des commerces en intra-muros et de requalifier les espaces publics stratégiques de ce point de vue.

17H20 CONFÉRENCE # 3  
**L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT**  
*Intervenante:*  
**CARINE DE NAUROIS**, UDAP Vaucluse ABF, représentante de **JEAN-BAPTISTE BOULANGER** (ABF)  
L'Architecte de bâtiments est un partenaire essentiel de la ville dans la mise en œuvre des projets situés en site patrimonial : secteur sauvegardé, zone tampon du patrimoine mondial, périmètre des MH, etc.

17H40 QUESTIONS / RÉPONSES

- 18H00      **Visites de la ville**  
Visite à pied commentée à partir de l'Hôtel de ville (trois groupes).  
Parcours urbain le long duquel nous serons accueillis par des intervenants  
qui nous présenteront les projets.
- 20H00      **Dîner au Petit Louvre** — 23, rue Saint-Agricol  
Avec nos intervenants et invités
- 23H00      **Retour Hôtel**



Palais des Papes





- 1. Gare SNCF  
Avignon Centre**
- 2. Hôtel Mercure  
1, rue Jean Vilar**
- 3. Hôtel de ville  
d'Avignon  
Place de l'Horloge**
- 4. Centre des congrès  
Salle du conclave  
Palais des Papes**
- 5. Départ en bus  
Parking Saint-Benezet  
Boulevard du Rhône**













# JEUDI 16 MAI 2019

## → PONT DU GARD À NÎMES

---

### PATRIMOINES EN PROJETS

Cette journée sera l'occasion d'un dialogue croisé entre concepteurs paysagistes, maitres d'ouvrage, gestionnaires, collectivités, services de l'État et scientifiques (historien, ethnobotaniste...).

Il s'agira à l'occasion de conférences et visites de sites ayant fait l'objet d'importants projets d'aménagement, d'explorer les différents enjeux portés par ces opérations. Nous en aborderons la genèse et les ambitions fondatrices, les postures et démarches de projet développées, le process d'élaboration, la mise en dialogue des services de l'État, des acteurs et des Maître d'Ouvrage, puis les modalités de gestion mises en place.

Nous en approcherons l'évaluation des retombées sur la dynamique du territoire, et ses perspectives d'avenir afin d'en dégager les atouts, difficultés et (re)sources d'innovations.

JEUDI 16 MAI 2019

### MATIN → PONT DU GARD

- 08h00            **Départ en bus vers le Pont du Gard**
- 08h30            **Arrivée Pont du Gard – Rive droite**
- 08h45            **Regroupement auditorium – Accueil**



Le pont du Gard



- 09h00 CONFÉRENCES  
**PATRIMOINES EN PROJETS: LE PONT DU GARD**  
 Site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial, labellisé grand site de France,  
 géré par un EPCC  
*Animation:*  
**MARIE FRANCE** et **PASCALE HANNETEL**  
 Accueil des intervenants
- 09h05 CONFÉRENCE # 1  
**L'EPCC GESTIONNAIRE DU GRAND SITE, SES MISSIONS, SA VISION**  
*Intervenant:*  
**PATRICK MALAVIEILLE**, Président de l'EPCC  
 — L'EPCC ses missions, son organisation  
 — Bilan et perspectives, les réussites et les difficultés  
 — Quelles transformations à venir? Plan de gestion? Actions programmées?  
 — Quelles évolutions possibles du Grand site?  
 — Quel diagnostic sur les répercussions au-delà de l'ouvrage dans le territoire?
- 09h25 CONFÉRENCE # 2  
**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT – SITE ET PAYSAGE**  
*Intervenant:*  
**LAURE QUONIAM**, Paysagiste concepteur dans l'équipe Viguiier Architecte  
 en charge l'aménagement des espaces extérieurs  
 — Les partis pris paysagers des aménagements  
 — La requalification des espaces dégradés  
 — Retour 20 année après  
 — L'influence sur sa pratique et son parcours.
- 09h45 CONFÉRENCE # 3  
**L'HISTOIRE D'UNE OPÉRATION ET LE RÔLE DES SERVICES DE L'ÉTAT**  
*Intervenants:*  
**MICHEL BRODOVITCH**, Ancien Inspecteur des Site en charge du site du Pont du Gard,  
 membre du conseil scientifique EPCC  
**DENIS MAGNOL**, ABF UDAP Gard  
 — De la genèse à l'opération finale, l'élaboration d'un programme  
 — L'opération grand site  
 — Quel regard porter sur l'impact qu'a eu l'opération Pont du Gard sur les doctrines de l'État en matière  
 de préservation, transformation, adaptation de patrimoines?  
 — Qu'est-ce que cette opération a initié? En quoi le Pont du Gard peut faire exemple?  
 Impacts positifs et négatifs.  
 — Préservation de l'ouvrage et événements, projets d'aménagement et études en cours.
- 10h20 QUESTIONS / RÉPONSES



JEUDI 16 MAI 2019

MATIN → **PONT DU GARD**

10h30

**Visite du site**

Visite à pied commentée depuis la terrasse rive droite jusqu'au parking rive gauche.  
Parcours de 2,5 km en 3 étapes et un groupe

10h30 **ÉTAPE 1** – Terrasse rive droite

*Intervenants:*

**MICHEL BRODOVITCH** et **LAURE QUONIAM**

— Les grands axes et interventions du projet

10h50 **ÉTAPE 2** – Le pont

*Intervenants:*

**MICHEL BRODOVITCH** et **VÉRONIQUE MURE**

— L'ouvrage, l'acqueduc

— Une histoire vivace de l'ouvrage.

Quelle inscription dans la géographie? Quelles économies de moyens?

les intelligences constructives imaginées pour amener l'eau d'Uzès à Nîmes.

11h10 **ÉTAPE 3** – Mémoire de Garrigue

*Intervenants:*

**HERVÉ HUBIDOS** et **VÉRONIQUE MURE**

— La re-formation d'un paysage de garrigue

— Le contraste des deux rives

12h00

**Départ en bus**

Depuis le parking rive gauche.  
Trajet vers Nîmes.



## **VISITE MATIN**

### **PONT DU GARD**

**D.** Départ visite – parking rive droite

**● AUDITORIUM** – CONFÉRENCES

**1. ÉTAPE 1** – Terrasse rive droite

**2. ÉTAPE 2** – Pont du Gard

**3. ÉTAPE 3** – Mémoire de Garrigue

**A.** Arrivée parking rive gauche et départ bus vers Nîmes





JEUDI 16 MAI 2019

## MIDI → LES JARDINS DE LA FONTAINE

13H00

### Arrivée Nîmes

#### Promenade dans les Jardins de la Fontaine

Distribution des paniers pique-nique au boulodrome (quai de la Fontaine)

Déjeuner dans le jardin de la Fontaine et visite libre

Voir parcours proposé en annexe (docs ville de Nîmes)

13h10/13h25

### POINT D'ÉTAPE – La Source

#### INTRODUCTION AU JARDIN ET AU PLAN DE GESTION

*Intervention :*

**CABINET BRUGUEROLLE**

14H10

### Parcours libre des allées Jean Jaurès au Carré d'Art

Les allées Jean Jaurès, prix de l'aménagement urbain 2013 et Victoires du Paysage 2016, ont été réaménagées en 3 tranches par l'équipe

**WILMOTTE & ASSOCIÉS SA** - Paysagiste : **NEVEUX ROUYER** co-traitant

14H25

### Regroupement auditorium du Carré d'art — Place de la Maison Carrée

Le Carré d'Art créé sous l'impulsion de Jean Bousquet, alors maire de Nîmes, regroupe un musée d'art contemporain et une médiathèque.

Cet édifice, réalisé par **NORMAN FOSTER**, a ouvert ses portes en 1993.



Jardins de la Fontaine





## PROMENADE MIDI LES JARDINS DE LA FONTAINE

**A.** Dépose des bus – Quai de la Fontaine - Boulodrome  
*Du quai de la Fontaine à la tour Magne  
environ 1,2km en montée, descente plus rapide*

**1. ÉTAPE 1** – La Source

**2. ÉTAPE 2** – Tour Magne

**3. ÉTAPE 3** – Grand Cèdre - Bains romains

**B.** Entrée du Jardins – Avenue Jean Jaurès

## PARCOURS CARRÉ D'ART

**C.** Allée Jean Jaurès

**D.** Parking des Jardins de la Fontaine

**● AUDITORIUM DU CARRÉ D'ART**  
– CONFÉRENCES  
Place de la Maison Carrée





JEUDI 16 MAI 2019  
APRÈS-MIDI → **NÎMES**

- 14H30      **Auditorium du Carré d'Art**  
CONFÉRENCES  
**PATRIMOINES EN PROJETS: NÎMES**  
*Animation:*  
**MARIE FRANCE** et **PASCALE HANNETEL**  
Accueil des intervenants
- 14h40      CONFÉRENCE # 1  
**DE LA POLITIQUE PATRIMONIALE AU PROJET DE VILLE**  
*Intervenant:*  
**DANIEL-JEAN VALADE**, adjoint au maire, délégué à la culture  
— Les grands axes d'une politique continue et dynamique s'appuyant sur la conservation, la valorisation et la transmission  
— Les démarches de labellisation – Atouts et défis  
    (Ville d'art et d'histoire depuis 1986, dossier patrimoine mondial différé)  
— Le secteur sauvegardé depuis 1985 (actuel SPR) – Histoire et évolution  
— Le projet AEF / Les bénéfiques et les perspectives
- 15h00      CONFÉRENCE # 2  
**LE JARDIN DE LA FONTAINE, UNE HISTOIRE URBAINE ET PAYSAGÈRE**  
*Intervenant:*  
**HARMONIE DAGNEAU**, assistante d'**ANTOINE BRUGUEROLLE**, Architecte du Patrimoine en charge du schéma directeur de gestion du Jardin de la Fontaine  
— De la genèse romaine à aujourd'hui, les strates de l'histoire  
— Une opération d'urbanisme  
— La gestion aujourd'hui et demain
- 15h20      CONFÉRENCE # 3  
**DIALOGUE SUR UN CONCOURS SANS SUITE**  
*Intervenants:*  
**HENRI BAVA**, Agence TER  
**ALAIN MARGUERIT**, Paysagiste concepteurs  
— Les réponses au concours de 88 sur le jardin de la Fontaine  
— Réflexions et Influences sur leurs parcours
- 15h40      CONFÉRENCE # 4  
**LE PROJET AEF (ARÈNES- ESPLANADE-AVENUE FEUCHÈRES)**  
*Intervenants:*  
**MICHEL BRODOVITCH**, Inspecteur général des sites à la retraite  
**ALAIN MARGUERIT**, Paysagiste concepteurs en charge l'aménagement du projet AEF  
— Les concepts paysagers et urbains des aménagements  
— Les débats « patrimoniaux »  
— Les processus de conception et de gouvernance  
— L'épreuve du temps
- 16h15      QUESTIONS / RÉPONSES

- 16H30 **Parcours du Carré d'Art aux Arènes par le boulevard Victor Hugo**
- 16H40 **Visites du site**  
*En présence des intervenants*  
**MICHEL BRODOVITCH** et **ALAIN MARGUERIT** — Visite commentée du projet AEF
- 18H00 **Temps de travail en ateliers**  
Regroupement au restaurant Lisita — 2, boulevard des Arènes
- 20H00 **Dîner au Lisita**
- 22H30 **Départ en bus**  
Retour Hôtel Avignon



## PARCOURS

DU CARRÉ D'ART AU PROJET AEF — Arènes / esplanade / Allées Feuchères

1. Le Carré d'Art et la Maison Carrée
2. Boulevard Victor Hugo
3. Les Arènes
4. Allées Feuchères
5. Esplanade

 **RESTAURANT LE LISITA** — 2, boulevard des Arènes





# VENDREDI 17 MAI 2019

## → SAINT-GILLES À AIGUES-MORTES

---

### PATRIMOINES EN RECONQUÊTE

Cette matinée sera l'occasion de découvrir comment Saint-Gilles, petite commune ouvrière et rurale relève les défis du déclin de son centre-ville en s'appuyant sur son patrimoine exceptionnel, matériel et immatériel, urbain et naturel. Nous profiterons des interventions et visites prévues avec nos intervenants pour comprendre leurs différentes démarches.

Nous serons présentés la stratégie urbaine développées et les actions menées sur les différents volets espaces publics, architecture, habitat, économie et culture, ainsi que l'articulation des différents dispositifs convoqués, avec les politiques publiques d'État et notamment ceux du PNRQAD .

À Saint-Gilles, nous serons présentés porte de la Camargue Gardoise, les actions et stratégies du Grand Site de France de la Camargue Gardoise, un patrimoine naturel et culturel vivant comme levier de transformation et d'attractivité. L'après-midi sera l'occasion de découvrir les enjeux patrimoniaux du Grand Site au travers des espaces naturels, de la visite de la Maison du Grand Site et de la reconquête des abords des remparts d'Aigues-Mortes.

VENDREDI 17 MAI 2019

### MATIN → SAINT-GILLES

- 8H00            **Départ en bus vers Saint-Gilles**
- 8H55            **Arrivée à Saint-Gilles**
- 9H00            **Regroupement auditorium Salle Cazelles** — 6, rue Gambetta — Accueil



Saint-Gilles

- 09h10 CONFÉRENCES  
**PATRIMOINES EN RECONQUÊTES: LA CAMARGUE GARDOISE**  
 Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés  
 et label Grand Site de France  
*Animation:*  
**JEAN-MARC GAULIER** et **CHRISTOPHE PÈRE**  
 Accueil des intervenants
- 09h15 CONFÉRENCE # 1  
**SAINT-GILLES SE RECONSTRUIT, UN PARI POUR DEMAIN**  
 Un patrimoine exceptionnel (naturel, paysager, agricole, historique et architectural),  
 stratégie politique et actions publiques menées  
*Intervenant:*  
**EDDY VALADIER**, Maire de Saint-Gilles
- 9h30 CONFÉRENCE # 2  
**UN OPÉRATEUR POUR DES OPÉRATIONS EN MILIEU CONTRAINT**  
 Les opérations de logements et les modalités d'intervention  
 Les réhabilitations (coût, difficultés, MOE, etc.)  
*Intervenante:*  
**AURÉLIE RAMPÉREZ-NUEL**, responsable du pôle réhabilitation,  
 chargée de projet à la Société d'Aménagement des Territoires
- 9h40 CONFÉRENCE # 3  
**L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA DÉMARCHÉ**  
 Son rôle, notamment avec les ACE et PCE  
*Intervenant pressenti:*  
**VINCENT BRAQUET**, chef du service Aménagement territorial Sud Gard, littoral et mer – DDTM du Gard
- 9h50 QUESTIONS / RÉPONSES  
 sur le thème du patrimoine et du renouvellement urbain
- 9h55 CONFÉRENCE # 4  
**L'OPÉRATION GRAND SITE DE FRANCE DE LA CAMARGUE GARDOISE**  
 Le Syndicat mixte gestionnaire du Grand Site, ses missions, sa vision, le mode de gouvernance  
*Intervenante:*  
**AUDE JAVELAS**, cheffe service Paysage, patrimoine et écotourisme
- 10h10 CONFÉRENCE # 5  
**LE PROJET DE REQUALIFICATION PAYSAGÈRE DES ABORDS DES REMPARTS SUD ET EST  
 DE LA VILLE D'AIGUES-MORTES**  
 L'historique du projet, le rôle des services de l'État, le temps long et la continuité  
*Intervenant:*  
**MARC ESTEBEN**, inspecteur des sites, chargé de mission territorial paysage, DREAL Occitanie
- 10H25 QUESTIONS / RÉPONSES  
 sur le thème du Grand Site de France de la Camargue gardoise,  
 son mode de gouvernance et ses exigences



VENDREDI 17 MAI 2019  
MATIN → **SAINT-GILLES**

10H30

**Départ de la salle Cazelles**  
**Visite du centre ville de Saint-Gilles**

Visite à pied commentée, parcours urbain dans le périmètre du Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, avec plusieurs haltes.

Parcours le long duquel nous serons accompagnés par des intervenants qui nous présenteront les différentes opérations sur les thèmes des espaces publics, de la métamorphose du patrimoine historique, et de l'habitat.

*Nota: Plusieurs haltes sont susceptibles d'être regroupées*

**ESPACE PUBLIC**

*Intervenant:*

**EDDY VALADIER**, Maire

- 10h35 **ÉTAPE 1** – Avenue Grifeuille
- 10h40 **ÉTAPE 2** – Place Gambetta
- 10h45 **ÉTAPE 3** – Rue de la République
- 10h55 **ÉTAPE 4** – Place de la République

**MÉTAMORPHOSE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL**

*Intervenantes:*

**GÉRALDINE BREUIL** adjointe et/ou Mme **EGGERT**

- 11h05 **ÉTAPE 4 BIS** – Abbatale
- 11h15 **ÉTAPE 5** – Cloître, chapelle, musée
- 11h25 **ÉTAPE 6** – Ancien choeur
- 11h35 **ÉTAPE 7** – Halles Baltard

**PNRQAD / HABITAT**

*Intervenante:*

**AURÉLIE RAMPÉREZ-NUÉL**, SAT

- 11h45 **ÉTAPE 8** – Îlot République - Commerces et logements
- 11h55 **ÉTAPE 9** – Ancienne maison retraite - Création de la maison en partage

12H00

**Départ en bus vers Aigues-Mortes**

Itinéraire Nord passant par la RD657, puis la RD46:  
arrivée sur Aigues-Mortes par le site classé des marais  
et abords de la Tour Carbonnière  
(puis rocade D62, puis chemin de la Pataquière)





## VISITE MATIN SAINT-GILLES

**● AUDITORIUM – CONFÉRENCES**  
Salle Cazelles,  
6, rue Gambetta

- 1. ÉTAPE 1** – Avenue Grifeuille
- 2. ÉTAPE 2** – Place Gambetta
- 3. ÉTAPE 3** – Rue de la République
- 4. ÉTAPE 4** – Place de la République  
ÉTAPE 4 BIS – Abbatale
- 5. ÉTAPE 5** – Cloître, chapelle, musée
- 6. ÉTAPE 6** – Ancien choeur
- 7. ÉTAPE 7** – Halles Baltard
- 8. ÉTAPE 8** – Îlot République -  
Commerces et logements
- 9. ÉTAPE 9** – Ancienne maison  
retraite - Création de la maison  
en partage

**A.** Arrivée parking  
Place Frédéric Mistral



VENDREDI 17 MAI 2019  
MIDI → **MAISON DU GRAND SITE**

12H45

**Arrivée à Aigues-Mortes**  
**Maison du Grand Site – Étang de la Marette**

Site classé du panorama découvert depuis la voie littorale CDN 62  
Distribution des paniers pique-nique à 13h00

Déjeuner sur l'herbe dans les jardins de la Maison du Grand Site ou  
le long des sentiers de la Marette

Possibilité de parcours libre des sentiers  
(jusqu'au belvédère maximum)

14H00

**Départ en bus**

Trajet vers Aigues-Mortes



Sentier de découverte de la Marette  
@ site <https://www.alep-paysage.com/realisations>





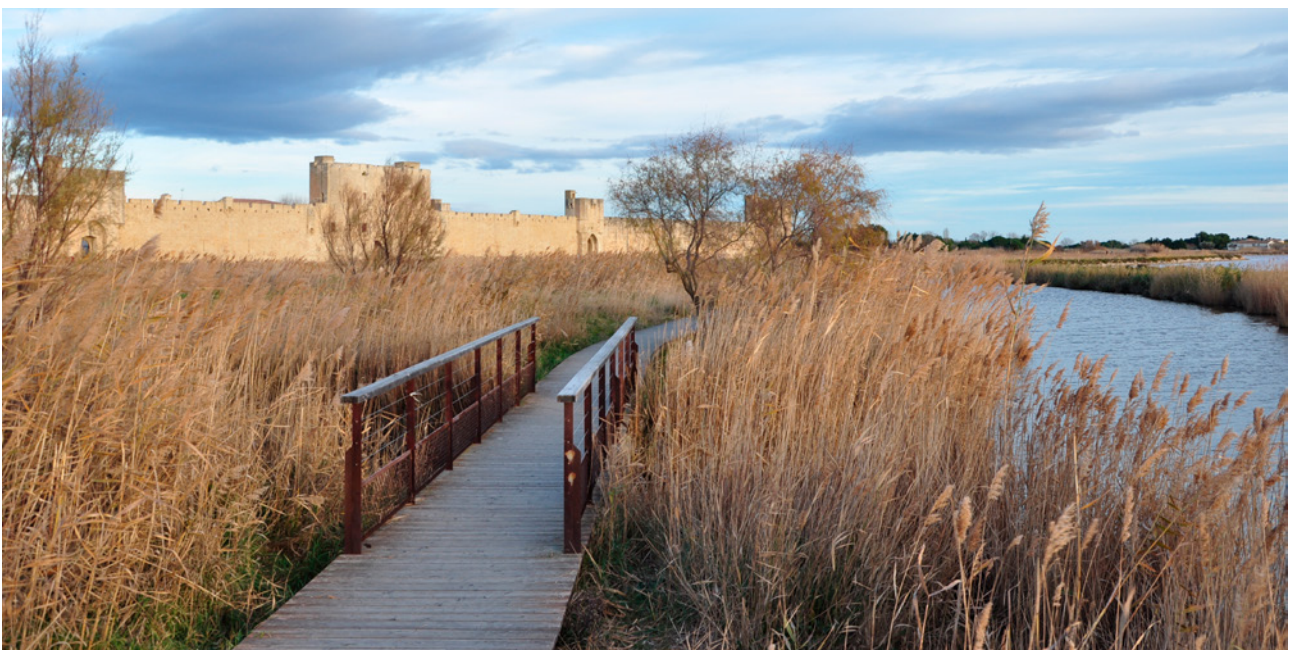
**VISITE MIDI**  
PLAN SENTIERS MARETTE

- 1.** Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise
- 2.** Belvédère



VENDREDI 17 MAI 2019  
APRÈS-MIDI → **AIGUES-MORTES**

- 14H15      **Dépose au Nord des remparts, près du port**  
**Visite du site**  
Visite à pied commentée depuis le Nord de la cité fortifiée jusqu'aux remparts Sud  
Site classé de l'ensemble formé par l'Étang de la Ville et ses abords.  
Parcours le long duquel nous serons accompagnés par des intervenants qui nous relateront la place de la ville dans le Grand Site de France, et la longue opération de renaturation.
- 14h15      **ÉTAPE 1** – Place Anatole France - Accueil, présentation de la cité fortifiée  
**PIERRE MAUMÉJEAN**, Maire, et/ou un(e) adjoint(e) **AUDE JAVELAS**
- intervenants pour les étapes 2, 3 et 4*  
**MARC ESTEBEN** et **EMMANUEL PRIEUR**
- 14h35      **ÉTAPE 2** – Porte de la Reine - Interventions aux abords des remparts Est
- 14h50      **ÉTAPE 3** – Étang de la Ville - Interventions aux abords des remparts Sud
- 15h05      **ÉTAPE 4** – Entre Étang de la Ville et remparts Sud - La gestion du site
- 15H30      **Départ en bus**  
Trajet vers Avignon



Aigues-Mortes





## **VISITE APRÈS-MIDI** **AIGUES-MORTES**

- D.** Départ visite – Remparts Nord
- 1. ÉTAPE 1** – Place Anatole France
- 2. ÉTAPE 2** – Porte de la Reine
- 3. ÉTAPE 3** – Étang de la Ville - Interventions aux abords des remparts Sud
- 4. ÉTAPE 4** – Entre Étang de la Ville et remparts Sud
- A.** Arrivée contre-allée Ouest – départ bus vers Avignon





VENDREDI 17 MAI 2019  
APRÈS-MIDI → **AVIGNON**

16H45 **Arrivée à Avignon**

17H30 **Ouverture des tables rondes**  
Salle du Conclave - Palais des Papes  
**CÉCILE HELLE**, Maire d'Avignon (*sous réserve*)

17h40 INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES INTERVENANTS  
**PASCALE HANNETEL**, présidente de l'APCE 2018/2019  
*Animation:*  
**PASCALE HANNETEL** et **JEAN-MARC GAULIER**

17H45 TABLE RONDE # 1  
**LES PATRIMOINES COMME RESSOURCES? RISQUES ET OPPORTUNITÉS?**  
*Les intervenants (sous réserve)*  
**RICHARD EDWARDS**, auteur, éditeur, enseignant, directeur de projets culturels  
**MICHEL-FRANÇOIS DELANNOY**, directeur du programme «Cœurs de Ville, Centres-ville» de demain à la Caisse des Dépôts et Consignations, Banque des Territoires  
**JEAN-PIERRE THIBAUT**, membre de l'inspection générale des sites et paysages du CGEDD, administrateur d'ICOMOS France  
**VINCENT LACAILE**, chef du Bureau de la qualité de l'architecture et du paysage, DGP, Ministère de la Culture et de la Communication  
**ALAIN MARGUERIT**, paysagiste concepteur, grand prix du Jury des Victoires du Paysage 2016 – Projet AEF à Nîmes

18h35 ÉCHANGES AVEC LA SALLE

18H50 TABLE RONDE # 2:  
**LE PROJET PATRIMONIAL COMME GARANTIE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT**  
*Les intervenants (sous réserve)*  
**EDDY VALADIER**, Maire de Saint-Gilles  
**MICHEL BRODOVITCH**, inspecteur général honoraire, enseignant à la Cité de l'architecture et du patrimoine, consultant UNESCO  
**PATRICK BRIE**, adjoint à la sous-direction de la qualité du cadre de vie, DGALN, Ministère de la Transition écologique et solidaire  
**DENIS MAGNOL**, ABF UDAP Gard  
**HENRI BAVA**, paysagiste concepteur, associé de l'agence TER – Grand prix de l'urbanisme 2018

19h40 ÉCHANGES AVEC LA SALLE

19H55 **Clôture des tables rondes du séminaire**



- 20H05      **Apéritifs et lectures de paysage au jardin des Doms**  
par la Compagnie Deraïdenz
- 21h00      **Dîner dans le cloître du Palais des Papes**
- 23h00      **Retour Hôtel**



Jardin des Doms



Salle du Conclave - Palais des Papes  
© Avignon Tourisme



# SAMEDI 18 MAI 2019

MATIN → **AVIGNON**

---

9H30            **Regroupement Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville** — Place de l'Horloge — Accueil

9H35            **Restitution des ateliers**  
**« LES PATRIMOINES, MOTIFS DE PROJETS »** par les rapporteurs

- PAYSAGES URBAINS
- PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES
- PARCS ET JARDINS

12H30          **Clôture du séminaire**



Avignon



# LE SÉMINAIRE OFF

SAMEDI 18 MAI 2019

APRÈS-MIDI → **LES OCRES DE ROUSSILLON ET GORDES**

- 13H00      **Départ en bus pour les Ogres de Roussillon**  
Pique-Nique livré à la salle des fêtes de la Mairie juste avant le départ
- 14h00      **Arrivée à Roussillon**
- 14H15      **Visite du sentier des Ogres**
- 15h30      **Départ de Roussillon**
- 16H00      **Arrivée Gordes**  
(Visite en fonction du temps)
- 17h00      **Départ de Gordes**
- 18h00      **Arrivée gare Avignon TGV**



Les Ogres de Roussillon



# LES PERSONNALITÉS

## RENCONTRES, CONFÉRENCES ET TABLE RONDE

par ordre  
alphabétique



### HENRI BAVA

Paysagiste concepteur,  
Urbaniste.

Né à Tunis, Henri Bava commence ses études avec une licence de biologie végétale à l'université Paris-Orsay. Paysagiste DPLG en 1984, il travaille un an dans l'agence de Michel Corajoud qui a été son directeur de diplôme. En 1986, il fonde l'Agence TER avec Olivier Philippe et Michel Hössler, et enseigne, parallèlement jusqu'en 1996 à l'ENSP. De 1993 à 1997 il interviendra également comme paysagiste-conseil de l'État auprès de la DDE de l'Eure. C'est en 1998 qu'il s'ancre en Allemagne. D'une part il conduit la réalisation du projet de parc Aqua Magica près de Hanovre et intervient d'autre part comme professeur titulaire et directeur du département paysage de la faculté d'architecture de l'Institut de technologie de Karlsruhe (KIT), où il exerce encore aujourd'hui. En 2000, il crée une antenne Agence Ter à Karlsruhe où il dirige des projets de développement de grands territoires transnationaux, de requalification de friches industrielles ou encore la réalisation d'espaces publics majeurs comme à Duisburg.

Revenu à l'Agence Ter Paris depuis 2007, il est élu en 2010 président du conseil d'administration de l'École nationale de la nature et du paysage de Blois (ENSNP). Appelé en 2010 à la Graduate School of Design de Harvard University par Charles Waldheim, directeur du département du paysage, Henri Bava y enseigne dans le cadre de studios. Henri Bava est élu membre de l'Académie des arts de Berlin en 2006 et président de la Fédération française du paysage, de 1996 à 1998, puis à nouveau en 2018.

#### **L'AGENCE TER A REÇU DE NOMBREUX PRIX ET DISTINCTIONS DONT :**

Le grand Prix de l'Urbanisme - 2018, le *Trophée des EPL 2018 - Ville Intelligente / Ville de demain*, pour le projet : Écoquartier des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne, le prix *Milieux Humides et Urbanisme 2017* pour le projet : Parc du Peuple de L'Herbe à Carrières-sous-Poissy, le prix *LILA - 2017* décerné par Landezine International Landscape Award pour le projet : Parc des Docks de Saint-Ouen, le Grand Prix National du Paysage - 2007 pour le parc des Cormailles à Ivry sur Seine.

#### **PUBLICATIONS :**

*Territoires*, Agence Ter  
Lisa Diedrich, Éditions Birkhauser  
*Fragments de paysages*  
Agence Ter, Éditions ICI Interface  
*357 824 ha de paysages habités*,  
Agence Ter, Paul Ardenne,  
Florence Accorsi, Éditions AAM

#### **SITE**

<http://agenceter.com/>





### JEAN-BAPTISTE BOULANGER

Chef de l'UDAP de Vaucluse, Architecte Urbaniste de l'État, Architecte des Bâtiments de France.

Précédemment, jusqu'en 2017, Chef de service de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Aveyron. Architecte des Bâtiments de France de l'Aveyron.

Conservateur de la Cathédrale Notre Dame de Rodez. Architecte Urbaniste de l'État, 2014 – août 2015 Area, France.



### VINCENT BRAQUET

À la fois Ingénieur des Travaux Publics d'État et Architecte et Urbaniste de l'État, il a travaillé en administration centrale sur le suivi et la gestion des architectes et paysagistes conseils de l'État, a participé à la création du Palmarès des jeunes urbanistes et à la rédaction du guide sur la passation des études urbaines et d'aménagement en relation avec la MIQCP. En service déconcentré, il a occupé des postes autour de l'habitat, de l'urbanisme et de planification. Depuis septembre 2018 il est chef du Service Aménagement Territoire Sud et Urbanisme, où il est correspondant paysage, SCoT et ÉcoQuartier. Le territoire couvert inclut le SCoT Sud Gard, dont l'agglomération de Nîmes Métropole et Terre de Camargue.

#### SITE

<http://www.gard.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-Departementale-des-Territoires-et-de-la-Mer-DDTM>



### GÉRALDINE BREUIL

Géraldine Breuil est attachée territoriale de profession. Elle est 7<sup>e</sup> adjointe au Maire de Saint-Gilles, déléguée au patrimoine, à la restauration du centre historique, à la politique de la Ville et aux associations de quartier.

#### SITE

<http://saint-gilles.fr/>



### PATRICK BRIE

Adjoint à la sous-direction de la qualité du cadre de vie (QV), Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), Ministère de la Transition écologique et solidaire (MEEM).

Ingénieur en chef des travaux publics de l'État, Adjoint à la sous-directrice en charge de la qualité du cadre de vie à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), il est ingénieur en chef des travaux publics de l'État.

Il a eu l'occasion d'exercer aux différents échelons territoriaux de l'administration nationale en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement (Pays de Loire, Languedoc-Roussillon, PACA, Essonne). Il a également travaillé dans le monde associatif en relation avec la coopération internationale.



## RENCONTRES, CONFÉRENCES ET TABLE RONDE



### MICHEL BRODOVITCH

Inspecteur général honoraire.  
Architecte libéral de 1973 à 1995.  
Consultant UNESCO sur divers sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial dont Luang Prabang au Laos depuis 1996.  
Inspecteur général de l'administration du développement durable au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, coordonnateur du collège, espaces protégés, paysage et patrimoine, 3<sup>e</sup> section du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.  
Enseignant au Centre des Hautes Études de Chaillot depuis 1985.  
Membre associé de l'inspection des patrimoines.  
Membre de la commission nationale des secteurs sauvegardés.  
Membre de la commission nationale des monuments historiques, section abords.  
Membre du conseil scientifique du Pont du Gard.



### ANTOINE BRUGUEROLLE

Architecte DPLG depuis 1980 et Architecte du Patrimoine Diplômé d'Études Supérieures pour la Connaissance et la Conservation des Monuments Anciens (École de Chaillot) DESCMA, depuis 1983, il dirige depuis 1985, un atelier d'architecture à Nîmes.  
Membre de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (Languedoc-Roussillon), de la Commission Départementale des Sites (Gard), il intervient également comme consultant pour le Conseil de l'Europe, expert agréé pour le Conseil International sur les Villes et Villages Historiques (CIVVIH) et du CIF. ICOMOS expert auprès de l'UNESCO, il est aussi membre du conseil scientifique du Parc National des Cévennes et du site Causses Cévennes, patrimoine mondial.  
Il enseigne à l'École de Chaillot et à la faculté d'Aix-en-Provence. Il a notamment participé en secteur sauvegardé :  
– à Nîmes, aux projets, AEF au côté d'Alain Marguerit et à celui de la Place des Esclafidous avec Ariel Balmassière et Olivier Mouton  
– à Saint-Gilles, au projet de la place de l'Abbatiale avec Jean- Pierre Pribetich  
– à Aigues mortes, au projet de retraitement du front Nord des remparts pour le CNMHS et la ville.



### HARMONIE DAGNEAU

Urbaniste collaboratrice d'Antoine Bruguerolle.

Inscrite sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste OPQU.  
Elle est titulaire d'une Licence Géographie et Aménagement, Institut d'Urbanisme de Lyon depuis 2014 et d'un Master Urbanisme et Aménagement, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) d'Aix-en-Provence depuis 2016.  
Elle est chargée des études urbaines, patrimoniales (sites patrimoniaux remarquables, monuments historiques) et paysagères et de la cartographie SIG, et assiste l'agence en urbanisme règlementaire et patrimonial.



### MICHEL-FRANÇOIS DELANNOY

Caisse des Dépôts et Consignations ( CDC)

Né le 14 août 1963 à Tourcoing, il est de formation sociologue. Il travaille au sein de la direction du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts et Consignation où il est responsable de projets complexes et dirige le programme « cœurs de ville / centres-ville de demain ». Il a été maire de Tourcoing de 2008 à 2014 et de 2001 à 2008, le premier adjoint de Jean-Pierre Balduyck, maire de Tourcoing, avant de lui succéder. Il a également été conseiller général du Nord de 1998 à 2010, puis conseiller régional du Nord Pas-de-Calais de 2010 à 2015.

#### À VOIR

<https://www.lopinion.fr/edition/autres/michel-francois-delannoy-cdc-caisse-depots-aide-maires-a-reinventer-142235>





### CARINE DE NAUROIS

Ingénieure des services culturels et du patrimoine.  
Architecte DPLG, spécialisée dans le patrimoine, elle a surtout travaillé en collectivités (Villes de Troyes, puis de La Rochelle). Après un Master II en urbanisme, elle est rentrée au service des Batiments de France du Vaucluse en janvier 2016.



### RICHARD EDWARDS

Auteur, éditeur, enseignant, concepteur et directeur de projets  
*De la mémoire des lieux à l'espace du vivant.*

Né à Montfermeil en 1947, il a fait sien ce propos de Predrag Matvejevitich pour qui le chemin est la destination. Son parcours, dont nous n'avons retenu que des extraits en en témoigne :  
Après avoir été de 1982 à 1983 à la direction de la planification et de la recherche, puis au cabinet du ministre du Ministère des Affaires culturelles au Québec, il assure de 1983 à 1990, la direction général de la Fondation Claude Nicolas Ledoux, dans l'ancienne Saline royale d'Arc-et-Senans (Franche-Comté). Il y crée, in situ, un centre international pour l'architecte et l'architecture, une librairie, d'un musée de maquettes, des ateliers d'artistes, et assure la mise en œuvre et suivi d'un important chantier de restauration, création d'Écume, institut de formation supérieur en management culturel. Enseignant chercheur à l'UTC en Génie des Systèmes Urbains de 2002 à 2008, il enseigne également en écoles d'architecture (Versailles, Lille, Belleville-Paris, Beyrouth), et instituts d'études politiques de 1997 à 2012, et à l'École supérieure de commerce de

Bourgogne/Franche-Comté et Institut Claude-Nicolas Ledoux, de 1990 à 2001, le mastère de management culturel: «Projet culturel, projet professionnel: le montage de projet» et «Monument et nouvel usage: mémoire et projet». Il sera président de l'École Spéciale d'Architecture (ESA) de 2005 à 2007. En 1990, il est le premier cabinet destiné à donner un usage contemporain à des lieux de mémoire, dont la fonction d'origine a disparu, ATALANTE; Il interviendra en France, en Europe (Allemagne, Italie, Belgique, Espagne, Portugal, Roumanie, Pologne, Hongrie, République Tchèque) et aux États-Unis en conception, audit, assistance, production, mise en œuvre et direction de projets. Éditeur, il fondera les éditions de l'Imprimeur et celles du Demi-cercle; Il est aussi chroniqueur radio, en français, pour RRI (Radio Roumaine Internationale):  
[www.rri.ro](http://www.rri.ro) et  
[www.maroumanie.net](http://www.maroumanie.net)  
Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en 1983, il recevra le Grand prix national pour la promotion de l'architecture en 1989, et la Mention spéciale de l'Académie d'architecture pour l'édition en 1998.  
Il est titulaire d'un DEA à Paris/sorbonne Panthéon, institut d'Art et d'Histoire en 1996 «Le monument historique: protection et nouvel usage»

#### DERNIÈRE PUBLICATION

*Chroniques de Roumanie*, éditions Transboréal /2017

#### SITE

[www.atlante-patrimoinevivant.eu](http://www.atlante-patrimoinevivant.eu)



### MARC ESTEBEN

Ingénieur des Travaux Publics de l'État, il est chargé de mission sites et paysage, inspecteur des sites depuis 1981, pour la Lozère, l'Hérault, et dernièrement le Gard (DREAL Occitanie).

Avec une double mission :

- l'inspection des sites (classement et gestion des sites remarquables, application de la politique des Grands Sites - Opération Grands Sites, labels Grand Sites de France - police des sites), la prise en compte du paysage dans l'aménagement, l'urbanisme et les infrastructures;
- l'animation et le suivi de la politique du paysage (mise en place des outils contractuels de protection, gestion et réhabilitation des paysages, comme les labels paysage, les plans et contrats de paysage, la mise en œuvre de l'atlas régional des paysages du Languedoc-Roussillon).

Depuis 2016, il est référent DREAL pour la politique des Grands Sites et correspondant DREAL de la Commission régionale du patrimoine et des sites(DRAC). Marc Esteben est membre intuitionne de la Commission Nationale des Monuments historiques (section protection) de 2007 à 2017, en qualité d'expert parcs et jardins.

#### SITE

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/sites-et-paysages/>



## RENCONTRES, CONFÉRENCES ET TABLE RONDE



### CÉCILE HELLE

Cécile Helle, Maire d'Avignon, première Vice-présidente de la communauté du Grand Avignon en charge du développement économique.

Cécile Helle est docteur en géographie, maître de conférences à l'Université d'Avignon (en disponibilité), elle a été députée de Vaucluse de 1997 à 2002.

De 2004 à 2010, elle a présidé, au sein du Conseil Régional PACA, la commission Développement des Territoires, de la Ville et de la Montagne et, à partir de juillet 2009, a été également Conseillère Régionale déléguée à la Politique de la Ville et, à partir de juillet 2009, elle a été également Conseillère Régionale déléguée à la Politique de la Ville.

De mars 2010 à novembre 2012, elle a occupé la fonction de Vice-présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée à l'Aménagement du territoire, aux politiques territoriales et contractuelles présidente des commissions «Aménagement du territoire» puis «Culture».



### HERVÉ HUBIDOS

Directeur culture et médiation à l'EPCC Pont du Gard. Il est en charge de la programmation des événements culturels.

#### EXTRAIT DU SÉMINAIRE

Étude d'impact une démarche de valorisation patrimoniale 10/11/2017



### AUDE JAVELAS

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, elle devient responsable de la Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise au Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise: maîtrise d'ouvrage des travaux de création du centre d'interprétation des paysages, mise en place fonctionnelle du site, développement du programme pédagogique, élaboration et mise en œuvre du plan de communication concernant la Maison de Site et le programme Grand Site de France.

Depuis 2018, elle est cheffe du service Paysage, patrimoine et écotourisme au Syndicat Mixte, avec des enjeux forts sur la gestion du label «Grand Site de France de la Camargue gardoise» et le programme de développement touristique durable «Grand Site Occitanie».

Site  
<https://www.camarguegardoise.com>



### VINCENT LACAILLE

Chef du Bureau de la qualité de l'architecture et du paysage. Sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie.

Direction Générale des Patrimoines.

Ministère de la Culture et de la Communication.

Architecte urbaniste de l'État.

Il est chef du Bureau de la qualité de l'architecture et du paysage depuis 2016. Il intervient dans le cadre de la formation des AUE.

Son bureau au sein Direction Générale des Patrimoines a notamment participé à la réalisation de plusieurs publications du Ministère de la Culture et de la Communication visant à la reconnaissance du patrimoine architectural, urbain et paysager du XX<sup>e</sup> siècle.

#### À VOIR

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Publications-et-audiovisuel/Publications/Collection-Architectures-du-XXe-siecle>

#### À VOIR

<https://anabf.org/pierredangle/magazine/architecture-et-patrimoine/une-mission-de-mediation-pour-sauver-le-57-mtal>





### DENIS MAGNOL

Architecte et urbaniste en chef de l'État architecte des bâtiments de France Depuis 2016, Drac Occitanie - Ministère de la Culture – Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) du Gard - Nîmes. Architecte des Bâtiments de France – Chef de l'UDAP.



### PATRICK MALAVIEILLE

Vice Président du Conseil départemental du Gard Délégué à la Culture, au Patrimoine et à l'Éducation artistique. Président de l'EPCC du Pont du Gard. Maire de La Grand'Combe.



### ALAIN MARGUERIT

Diplômé en 1973 (École Nationale Supérieure du Paysage à Versailles ENSP), il crée l'Atelier des Paysages à Montpellier en 1979 avec Sonia Agogué-Marguerit. Son travail de concepteur et d'urbaniste a été salué par de nombreux prix: Trophée de l'aménagement urbain 2007- centre-ville de Vaulx-en-Velin (69), prix d'architecture Pierre Naturelle 2008 - Montée de la Grande Côte à Lyon 1<sup>er</sup> (69), grand prix du Jury des Victoires du Paysage 2016 - Arènes/ Esplanade / Feuchères (AEF) à Nîmes. Paysagiste conseil, il intervient pour l'État en tant que PCE (1993 /2001), et des villes de Grenoble et Pézenas de (1995/2005). Depuis 2006, il est membre du Pôle d'Appui Opérationnel de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Enseignant, de 1996 à 2010, à l'École Nationale Supérieure du Paysage Versailles, il a été responsable de l'antenne de Marseille. Il intervient également dans le cadre du DESS – PARME – Université de Provence. Nominé, Chevalier des Arts et des Lettres en 2000.

#### DERNIÈRE PUBLICATION

*La montagne en projets*, Collection Grands Territoires, Parenthèses, 2013. (Fernandez, A.; Marguerit, A.; Tresvaux du Fraval, A)

#### SITE

<https://www.atelier-marguerit.com/>



### PIERRE MAUMÉJEAN

Pierre Mauméjean est Premier vice-président de la Communauté de communes Terre de Camargue. Il est Maire d'Aigues-Mortes.

#### SITE

<http://www.ville-aigues-mortes.fr/>



## RENCONTRES, CONFÉRENCES ET TABLE RONDE



### VÉRONIQUE MURE

Botaniste (DEA 1983, Laboratoire Prof. F. Hallé, Montpellier), ingénieur agronomie tropicale (1988, ESAT Montpellier). Elle enseigne la botanique et le jardinage à l'ENSP site de Marseille depuis 2008. Elle a fondé en 2010 une activité de conseil et expertise «Botanique, jardins, paysages».

**SITE**

<https://www.botanique-jardins-paysages.com>



### LAURE QUONIAM

Agence Laure Quoniam Architectes paysagistes.

À la fin de ses études d'architecture Beaux-arts Paris (1979), Laure Quoniam est partie se convertir à l'architecture du Paysage à l'Université de Harvard (1985 M.A. Harvard). De 1985 à 1987 elle travaille à l'agence Dan Kiley-Vermont USA. De retour en France, elle ouvre son agence. Ses réalisations touchent une diversité de sujets et d'échelles, dans le domaine de l'espace public et comme dans celui du privé. L'art intervient de façon constante de son travail. Son premier projet public commence avec la réhabilitation du site du Pont du Gard (1989-2000). *Médaille d'Argent de l'Académie d'Architecture 2001* - Ce projet la conduira vers d'autres réalisations patrimoniales, comme actuellement à la restauration du parc du Palais de la Renaissance d'Ancy-Le Franc (50 hectares). *Victoires du Paysage 2018 – Médaille d'argent.*



### AURÉLIE RAMPÉREZ-NUEL

Depuis 1998 Aurélie Ramperez-Nuel a occupé plusieurs postes à la Société d'Aménagement des Territoires à Nîmes (SEM) et à la Société publique locale AGATE (Aménagement et Gestion pour l'Avenir des Territoires). Elle a notamment participé à l'organisation du concours international de maîtrise d'œuvre et au pilotage des études pour la restructuration des 8ha d'espaces publics en centre-ville de Nîmes entre la gare et les Arènes. Depuis 2018 elle est responsable du pôle Réhabilitation de la SAT, et pilote les projets dans le cadre du PNRQAD de Saint-Gilles: études, travaux, commercialisation de 12 îlots et 3 équipements publics; gestion administrative et financière de la concession dans le cadre de la convention ANRU.

**SITE**

<https://www.sat-amenagement.com>



### MICHEL ROUSSET

Responsable foncier CITADIS

Après une maîtrise de droit privé, puis en 1984 un CAAE – Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises (DESS 3<sup>e</sup> cycle) – IAE NANTES, il est inspecteur foncier de 1984 à 2003, successivement à la SCET – Direction Territoriale Nord – Villeneuve d'Ascq, à la SAEMVNE – Tourcoing, puis à la SEMAEB – Agence Ille-et-Vilaine – Rennes. Depuis 2003, il est responsable foncier chez CITADIS à Avignon. Il intervient notamment sur les opérations en centre-ville ancien: à Avignon depuis 2018 dans le cadre de la concession centre-ville de 2011 durée 10 ans: ORI et diffus, et dans le cadre de la restructuration du centre ancien de Carpentras depuis 2003/2018 et de la nouvelle concession d'aménagement 2012 dans le cadre du Plan National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD). (acquisitions, conduite des études et commercialisation)





### JEAN-PIERRE THIBAUT

Membre de l'inspection générale des sites et paysages du CGEDD, administrateur d'Icomos-France. Membre du collectif PAP (Paysage Après Pétrole).

Après sa scolarité à l'ENA (1981-1983) et un poste au service des monuments historiques de la Ville de Paris, il découvre le paysage à l'occasion de son passage à la sous-direction en charge des sites classés, au Ministère de l'Équipement (1988-91).

Depuis cette date, dans ses affectations successives, notamment en services déconcentrés (DDE, DIREN, puis DREAL), le paysage constitue le fil directeur de son action dans le service public, comme dans le cadre associatif (Conseil International des monuments et des sites ICOMOS).

Inspecteur Général en mars 2014, il est par ailleurs membre du collectif «paysage de l'après-pétrole» récemment créé pour promouvoir le lien entre approche paysagère et transition énergétique.

Il a notamment coordonné en 2009 le *Petit traité des Grands Sites: Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine* traité qui repose sur l'expérience de la politique des Grands Sites, initiée et pilotée par le ministère chargé de l'environnement depuis 1976, enrichi d'exemples de sites étrangers et d'éclairages apportés par la gestion des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

#### QUELQUES LIENS

##### VERS SES ÉCRITS

<http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2016/12/Collectif-PAP-2-J.-P.-Thibault.pdf>

<http://search.oeno.tm.fr/search/article/a182cc40-baf9-4bf1-829e-68483df682f5>

<http://www.paysages-apres-petrole.org/manifeste/>



### DANIEL-JEAN VALADE

Adjoint au Maire de Nîmes, délégué à la culture. Chevalier de la légion d'honneur. Retraité de l'enseignement. Directeur honoraire d'école d'application. Président de Carré d'Art.



### EDDY VALADIER

Natif de Saint-Gilles, cadre financier de profession, Eddy Valadier a été 1<sup>er</sup> adjoint de Saint-Gilles de 2008 à 2010. Il est Maire de la commune depuis 2014.

Il a deux autres mandats: Vice-Président de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole délégué à la sécurité, et Conseiller départemental du canton de Saint-Gilles.

#### SITE

<http://saint-gilles.fr/>



VENDREDI 17 MAI 2019  
APRÈS-MIDI → **AVIGNON** – 17H30

# LA TABLE RONDE

## LE 23 JUILLET 1962 \*

André Malraux intervenait à l'Assemblée Nationale pour présenter son projet de loi, dite loi Malraux, qui sera votée le 4 Août. Il disait :

**«...Mais les nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici est le point décisif: elles ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-d'œuvre, qu'en architecture un chef d'œuvre isolé risque d'être un chef d'œuvre mort...»**

Cette prise de conscience nationale avec « une loi dont le caractère historique tend de toute évidence à modifier le visage de la France » engageait alors, une profonde révolution culturelle.

## \* PRÉSENTATION

du projet de loi complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter sa restauration.



Pour clôturer notre séminaire, nous vous proposons de poursuivre nos réflexions, autour de deux tables rondes qui aborderont successivement :

## TABLE RONDE # 1

# LES PATRIMOINES COMME RESSOURCES ? RISQUES ET OPPORTUNITÉS ?

---

### Peut-on considérer les patrimoines (urbains, paysagers, naturels)

- Comme une opportunité pour réinventer **un cadre de vie d'avenir** ? Quels en sont les atouts, les risques et les freins ? Quelles perspectives cela ouvre-il ?
- Comme une **ressource économique** et un vecteur de **cohésion sociale** ? Quels en sont les bénéfices et les défis pour le territoire ?
- Comme un **vecteur d'intégration** des urgences **écologiques et environnementales** ? Quels seraient les conditions d'un projet patrimonial vivant ?

S'inspirant de l'esprit de la loi Malraux ne faut-il pas accompagner les récentes politiques de l'État par une nouvelle « révolution culturelle », questionnant profondément les modèles actuels (sociétal et réglementaire) qui interdisent aux patrimoines d'être un héritage « vivant » ?

Les intervenants :



**RICHARD EDWARDS,**  
auteur, éditeur,  
enseignant, directeur  
de projets culturels



**MICHEL-FRANÇOIS  
DELANNOY,**  
directeur du programme  
«Cœurs de Ville,  
Centres-ville» de demain  
à la Caisse des Dépôts  
et Consignations,  
Banque des Territoires



**JEAN-PIERRE  
THIBAULT,**  
membre de l'inspection  
générale des sites et  
paysages du CGEDD,  
administrateur d'ICOMOS  
France



**VINCENT LACAILLE,**  
chef du Bureau de  
la qualité de l'architecture  
et du paysage, DGP,  
Ministère de la Culture  
et de la Communication



**ALAIN MARGUERIT,**  
paysagiste concepteur,  
grand prix du Jury  
des Victoires du  
Paysage 2016  
– Projet AEF à Nîmes



## TABLE RONDE # 2

# LE PROJET PATRIMONIAL COMME GARANTIE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT

---

Au-delà des règlements, le développement d'outils opérationnels adaptés à de nouvelles démarches et périmètres patrimoniaux apparaît nécessaire.

- Comment transposer les méthodes et les démarches appliquées aux patrimoines d'exception **au bénéfice des patrimoines « ordinaires essentiels »** ?
- Comment faire des SPR **un socle des valeurs partagés** pour fonder les projets patrimoniaux dans des dynamiques élargies ?
- Comment **inventer des plans guides patrimoniaux** pour transposer les acquis méthodologiques des projets urbains et des éco-quartiers au renouvellement urbain patrimonial ? Quelles incitations, démarches et expérimentations ?

Constatant les acquis et pouvoirs mobilisateurs des démarches de labellisations, il apparaît qu'entre lois et règlements, il manque sans doute, une articulation, un « outil médiateur » générateur de démarches de projet : un chaînon manquant ?

### Les intervenants :



**EDDY VALADIER,**  
Maire de Saint-Gilles



**MICHEL BRODOVITCH,**  
inspecteur général  
honoraire, enseignant  
à la Cité de l'architecture  
et du patrimoine,  
consultant UNESCO



**PATRICK BRIE,**  
adjoint à la sous-  
direction de la qualité  
du cadre de vie, DGALN,  
Ministère de la Transition  
écologique et solidaire



**DENIS MAGNOL,**  
ABF UDAP Gard



**HENRI BAVA,**  
paysagiste concepteur,  
associé de l'agence TER  
– Grand prix de  
l'urbanisme 2018



JEUDI 16 MAI 2019  
APRÈS-MIDI → **NÎMES** – 18H00

# LES ATELIERS

## DU SEMINAIRE 2019

### Introductions aux Ateliers

Les trois ateliers proposés cette année sont destinés à enrichir nos réflexions sur nos interventions dans les sites patrimoniaux. La notion de « site patrimonial » est ici volontairement large, finalement il s'agit d'interroger ce qui fait patrimoine pour un paysagiste.

Ces ateliers, partages d'expériences de conseils, d'études, ou de projets, réalisés en tant que conseil ou concepteur, nous permettrons de capitaliser nos expériences respectives et de réfléchir à un éventuel positionnement commun en matière de prévalence, de postures, de rôles des paysagistes..

### Contenus communs aux trois Ateliers

- **Approche sensible :**  
Qu'est-ce qui fait patrimoine dans le sujet présenté?
- **Approche méthodologique :**  
Quelle en était la situation?
- **Situation globale :**  
Le périmètre a-t'il fait l'objet de discussions?  
Les outils de planifications ont-ils été impactés?  
L'aurait-il fallu?
- **Situation transversale :**  
Tant en études qu'en projets, les compétences concernées par les conservations / transformations du site ont-elles été mobilisées?  
Les interactions entre les différentes analyses ont elles données lieu à une synthèse?
- **Situation collaborative :**  
Les acteurs du territoire concernés ont-ils été associés? Habitants associations...
- **Ordonnement et cohérence des acteurs puis des outils mobilisés :**  
Comment s'est organisée cette opération?  
Y a-t-il eu superposition d'outils réglementaires?  
Cela a-t'il été profitable à l'espace créé et/ou préservé?

#### ATELIER # 1 **PAYSAGES URBAINS**

*Animateurs/rapporteurs PCE:*

**MARION VACONSSIN** et **THIERRY LEPROUST**

L'expérience relatée dans cet atelier, peut aller de la transformation de la forme urbaine, au patrimoine qui ne fait l'objet d'aucun label ou classement mais qui fait patrimoine pour un paysagiste.

#### ATELIER # 2 **GRANDS SITES, PAYSAGES NATURELS ET AGRICOLES**

*Animateurs/rapporteurs PCE:*

**EMMANUEL PRIEUR** et **CLAIRE LAUBIE**

Deux grands sujets dans cet atelier, celui des espaces naturels sanctuarisés qui sont fragilisés et celui de la campagne, du paysage modelé et constamment transformé.

#### ATELIER # 3 **PARCS ET JARDINS**

*Animateurs/rapporteurs PCE:*

**YVES DESHAYES** et **HÉLÈNE SYRIES**

Cet atelier s'attelle au patrimoine constitué d'une parcelle ou d'un ensemble parcellaire formant une unité significative telles qu'une cité jardin, une cité ouvrière, un grand ensemble du XX<sup>e</sup> siècles, un parc ou jardin classés.... ou à reconnaître.

Après nous être nourris de nos visites dans des sites labellisés classés, il serait particulièrement intéressant de faire remonter des expériences soit dans ces sites étiquetés, soit à leurs abords.

# LES FICHES OPÉRATIONS

## MERCREDI 15 MAI 2019 → **AVIGNON**

- ❶ Aménagement de la voie verte du Tour des remparts..... 48
- ❷ Les jardins du Palais des Papes ..... 49
- ❸ Aménagement de la place Saint-Didier, de la rue des trois Faucons et des rues riveraines..... 50
- ❹ Opération de reconquête urbaine de l'ancienne prison Sainte-Anne..... 52
- ❺ Lutte contre les îlots et appartements vacants, ORI Saint-Michel..... 53
- ❻ Patrimoine naturel d'Avignon : des enjeux paysagers et sociétaux..... 54

## JEUDI 16 MAI 2019 → **PONT DU GARD, NÎMES**

- ❷ Le Pont du Gard ..... 56
- ❸ La ville de Nîmes : quelques points de repères ..... 58
- ❹ La ville de Nîmes : le dossier de candidature patrimoine mondial..... 60
- ❺ Les Jardins de la Fontaine..... 62
- ❻ Le concours sans suite 1988 : Jardin de la Fontaine ..... 64
- ❼ Le projet : les allées Jean Jaurès ..... 66
- ❸ Le projet : espace Arènes, Esplanade, Feuchères à Nîmes..... 68

VENDREDI 17 MAI 2019 → **SAINT-GILLES, AIGUES-MORTES**

<b>14</b>	Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.....	70
<b>15</b>	Réhabilitation de l'îlot 2D face à l'Abbatiale de Saint-Gilles.....	72
<b>16</b>	Réhabilitation de l'îlot 3C en limite de la ville médiévale .....	74
<b>17</b>	Aménagement des voiries et places du centre-ville et du centre historique .....	75
<b>18</b>	Le patrimoine historique et architectural.....	76
<b>19</b>	Grand Site de France de la Camargue gardoise .....	78
<b>20</b>	Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise et ses abords à Aigues-Mortes.....	80
<b>21</b>	Opération de renaturation des abords Sud et Est des remparts d'Aigues-Mortes.....	82

## LE SÉMINAIRE OFF

SAMEDI 18 MAI 2019 → **ROUSSILLON, CORDES**

<b>22</b>	Carrière des Ocres de Roussillon .....	84
<b>23</b>	Gordes.....	86



MERCREDI 15 MAI 2019 → AVIGNON

# 1 Aménagement de la voie verte du Tour des remparts

«Le modèle du "tout voiture" nous a laissé un lourd héritage : congestion de la ville, bouchons, pollution, risques sanitaires, insécurité, nuisances sonores, dégradation de la qualité de vie... il est vital d'offrir un autre modèle de mobilité, plus durable, plus respectueux des habitants, qui replace l'humain au cœur de la cité.

Depuis quatre ans, la Ville d'Avignon développe des solutions pour encourager et faciliter le vélo et la marche qui constituent les modes de déplacement les moins coûteux, les plus respectueux de l'environnement et de la santé et faire d'Avignon une ville plus apaisée, plus humaine et donc plus attractive.»

**CÉCILE HELLE,**  
Maire d'Avignon

Les remparts d'Avignon constituent un précieux capital pour notre Ville. Celui-ci se révèle davantage au gré des aménagements de la voie verte dite du « Tour des remparts ». Cet itinéraire magistral met en valeur notre patrimoine, le rend attractif, populaire, plaisant. Il permet également de favoriser les modes de déplacement les plus respectueux de l'environnement en permettant aux piétons et aux cyclistes, rollers, trottinettes... de profiter du lieu, seul ou en famille.

Réalisée en béton sablé à granulométrie faible pour le confort de roulement des modes doux, la voie verte bénéficie d'une largeur de 5 mètres. Côté Remparts, des bordures en pierre de Kanfanar apportent une finition discrète mais esthétique. L'aménagement se veut sobre pour mettre seuls en scène les fabuleux remparts.



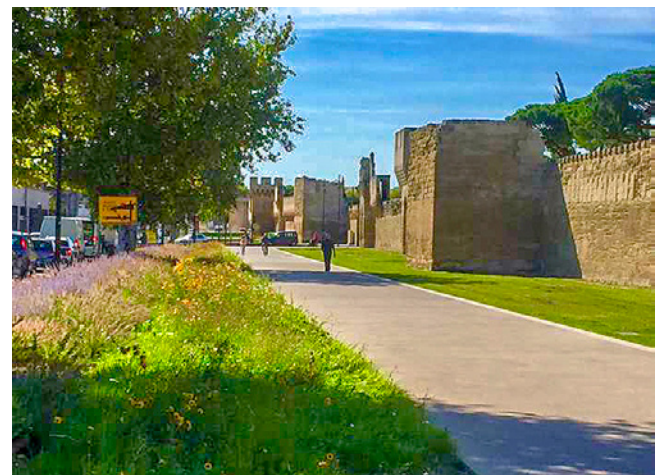
Avant (2014)

Sur 4,6 km au total, plus de 2,3 km ont déjà été aménagés en seulement 3 ans (principalement le sud des remparts). Le succès est au rendez-vous ! Et pourtant, jusqu'en 2015, le tour des remparts comportait 5 parkings (700 places); seules deux portions présentaient une certaine qualité paysagère. La suppression des parkings a été un acte politique fort qui s'est accompagné notamment d'une nouvelle stratégie du stationnement.

## L'AMÉNAGEMENT COMPREND :

- une voie verte de 5m de large au sud, 3 à 4 m au nord
- le réaménagement à terme des 14 portes, sur le modèle des 4 premiers portes réalisées dans le cadre du projet TRAM
- une végétalisation /plantation, l'arrosage
- le mobilier urbain (en cours)
- l'éclairage (en cours) et la mise en valeur des remparts (LED, principalement au niveau des portes des remparts - en cours)
- la réduction des mobiliers réseaux (armoires, chambrées)
- la mise en place d'équipements et services à la mobilité (station réparation, compteur de fréquentation...)

Le coût TTC au mètre linéaire varie entre 650 € et 1000 € (sur 5 à 20 m de large), hors aménagement des portes.



Aujourd'hui

## QUELQUES REPÈRES

- 2015, neutralisation de deux premiers parkings
- 2016, connexion avec le pont Daladier
- 2017, 3 tronçons Quai de la Ligne, entre les portes Magnanen et Limbert (195 m) et entre le passage de la Pyramide et à la Porte Thiers
- 2017, connexion avec la voie verte du chemin des Canaux
- 2018, aménagement temporaire entre Thiers et l'Université
- 2018, prolongation pont du Royaume permettant de connecter le tour des remparts à la ViaRhôna
- 2019, en lien avec les travaux du tram, grand tronçon entre la poterne Raspail et la porte Magnanen
- 2020 et plus, aménagements provisoires secteur nord et connexion voie verte des Chemins de la Confluence

## 2 Les jardins du Palais des Papes



- **CONCEPTEURS:**  
RL&ASSOCIES,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MH
- **PAYSAGISTE  
CONCEPTEUR:**  
A. QUENARDELLE

Le projet de jardins s'inscrit dans une réflexion plus générale à l'échelle de la ville, avec la création d'un jardin public et à l'échelle du Palais des Papes et de son circuit de visite. Le parti du projet est d'évoquer la très riche histoire du site par la restitution des espaces, des ambiances, des usages, plus que par la restitution des formes. L'échelle exceptionnelle de la façade du Palais est également prise en compte. Le projet reprend les constantes du site: l'eau, les pergolas, limites et végétation. Cette dimension historique est intimement liée à la volonté d'intégrer les usages actuels et futurs, très divers, de ces trois jardins.

### 1 — LE JARDIN DU PAPE

Originellement d'accès privé, ce lieu très encaissé dans le bâti et l'enceinte du Palais était le seul espace extérieur en relation directe avec les appartements du Pape; le projet redonne au Jardin du Pape son caractère intimiste et précieux. Il restitue également le déambulatoire qui ceinturerait le jardin par la mise en place d'une galerie périphérique. Ce « promenoir » adossé, au sol qualifié et confortable, allie l'utile à l'agréable. Il combine en effet un espace de circulation menant de l'escalier de La Trésorerie à la Tour de La Garde-Robe et à la Tour de La Peyrollerie en passant à travers la Tour du Jardinier avec un espace calme et abrité du soleil.

### 2 — LE JARDIN DU PALAIS

Le Jardin du Palais s'appuie sur la seule trace tangible du jardin du XIV<sup>e</sup> siècle: le réseau hydraulique. C'est en effet cet élément qui constitue l'armature structurante du dessin du jardin, le parti est donc de montrer le parcours de l'eau, de le scénographier. Récupérée sur les toitures, l'eau circule dans une série de dispositifs qui alimentent les différentes parties du jardin. Réservoir, chemin d'eau, bassin planté, et noue racontent le passage de l'eau du Griffon dans le Jardin du Pape. Des bandes plantées entrecoupées de surface tondues reprennent la palette végétale historique. Elles affirment un dessin résolument contemporain écartant toute ambiguïté d'interprétation. Elles établissent un dialogue fin avec les contreforts et la modénature imposante de la façade orientale du Palais sans lui faire concurrence.

### 3 — LE VERGER URBAIN V

Aujourd'hui très minéral et désenchanté, le Verger Urbain V retrouve son caractère de jardin tout en considérant les usages et les attentes actuelles. Il s'organise autour de quatre espaces et ambiances répondant à des usages distincts:

- L'espace de jeux pour enfants, adossé au rempart côté Rue Vice-Légat
- La prairie centrale, fleurie de plantes à bulbes et de vivaces
- La fontaine sèche mise en place dans l'axe historique transversal reprenant l'emplacement d'une fontaine disparue
- La terrasse-verger ombragée sous des arbres fruitiers à fleurs

MERCREDI 15 MAI 2019 → AVIGNON

### 3 Aménagement de la place Saint-Didier, de la rue des trois Faucons et des rues riveraines

Dans le cadre de sa politique prioritaire de reconquête de la qualité de vie, de l'attractivité de son centre historique par la mise en valeur de ses patrimoines et du soutien au commerce, la ville d'Avignon a programmé la requalification des espaces publics de parcours urbains prioritaires permettant une accessibilité confortable, sécurisée (espaces de rencontre « zone 20 » ou zone piétonne selon les cas).

L'aménagement de la place Saint-Didier et des rues adjacentes est la première étape de cette ambition. L'ensemble de ce périmètre est intégré au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'Avignon.

platanes occupent tout l'espace disponible. Planter quatre arbres sous leur ombrage serait en rupture d'échelle avec ces deux sujets vénérables. Il nous a paru préférable d'attendre la fin de vie des deux platanes pour mettre, le cas échéant, cette invitation du PSMV en œuvre.

Ainsi, les deux platanes et le micocoulier sont conservés. Leur pied est protégé des chocs et piétinement par la création de bancs circulaires qui associés à la réimperméabilisations du sol, assure la pérennité de ces arbres. Trois pins sur un îlot sont supprimés à la faveur de la plantation d'un orme, arbre identitaire et caduc favorisant l'ensoleillement en période hivernale.

Le projet veille également à mettre en valeur différents éléments de patrimoine classés ou inscrits MH tels l'Église Saint-Didier du XIV<sup>e</sup> siècle, la livrée cardinalice Ceccano, l'Hôtel de Rochegude ou l'Hôtel de Luynes.

L'affirmation de la qualité patrimoniale, la suppression du stationnement et la piétonisation nous ont conduit à proposer un plateau sans dénivelé (absence de bordures) sur la plupart des espaces. Le profil en travers des voies se trouve alors inversé. Les espaces ainsi dégagés permettent une appropriation plus facile et offre une grande polyvalence pour des terrasses et étals, le déroulement de manifestations, la libre circulation des piétons et cycles.

Le profil en travers des rues adjacentes à la place Saint-Didier est inversé par rapport à la situation initiale. Un caniveau central recueille les eaux pluviales.

Les rues Prévôt et Trois Faucons bénéficient d'un traitement similaire. En effet, la richesse patrimoniale invite à prolonger ce traitement « historique » de la place Saint-Didier par un pied de façade, le dégagement d'espaces de calades, revêtement identitaire de la ville d'Avignon et les seuils en dalle calcaire au pied des bâtiments remarquables offrant ainsi une cohérence du traitement sur l'ensemble du périmètre.

Afin d'affirmer la cohérence des aménagements dans la continuité de la et en amont du secteur piétonnier existant, les matériaux employés s'appuient sur une palette limitée déjà connue.



Place Saint-Didier

Le renvoi aux photographies anciennes et plans historiques montrent l'identité minérale de la place et de ses abords. Le projet d'aménagement s'inspire de cette image de simplicité et de dépouillement extrême sur l'ensemble du projet. La présence du végétal se limite à deux platanes majestueux, un micocoulier et trois pins adultes sur la place Saint-Didier tandis qu'arbrisseaux et arbustes occupent des jardinières dans les rues voisines. Alors que le PSMV propose de compléter les deux platanes majestueux qui habitent l'espace au sud de Saint-Didier par la plantation de quatre nouveaux arbres, il ne nous a pas paru opportun de mettre en œuvre cette intention dès aujourd'hui. En effet, par leur port généreux et étalé, ces deux

- **PAYSAGISTES**
- **CONCEPTEURS :**  
AGENCE PAYSAGES,  
AVIGNON
- **AMO VILLE :**  
CITADIS
- **SURFACE :**  
5 600 M<sup>2</sup>
- **BUDGET :**  
2,1 M€ HT





Rue des Trois Faucons



Place de la petite Monnaie Intra-muros

Enrobé, béton désactivé, pierre calcaire et galets étêtés du Rhône.

Ainsi, une bande structurante d'une largeur d'un mètre composée de galets étêtés et d'une dalle calcaire souligne l'ensemble des pieds de bâtiment. Le ruban de galet épouse les imperfections d'alignement (retraits des seuils) et un certain nombre de regards proches des façades limitant ainsi le nombre de découpe dans les dalles de calcaire. Les entrées d'immeubles les plus remarquables sont mises en valeur par des dalles de calcaire posées perpendiculairement à la façade, renforçant l'effet de seuil.

Sur l'ensemble du périmètre, le bâti patrimonial est quant à lui révéler par une calade de galets étêtés appliquée sur largeur de la voie ou dégageant le parvis de l'église Saint Didier.

### PROJET DE VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE

L'aspiration, légitime, à la végétalisation de l'espace public (qui, dans la tradition méditerranéenne, est plutôt minérale) s'effectue grâce à la tradition des plantations de grimpantes en pied de façade, comme il en existe de beaux exemples à Avignon. Cette intervention végétale, peu adaptée aux façades commerciales ou patrimoniales (églises, hôtels particuliers), est développée, au pied des façades les plus simples et modestes des rues et places à aménager sous la forme d'un projet participatif. Les plantes et les aménagements seront offerts aux commerçants et riverains, charge à eux de les entretenir. La plantation en pleine terre rend inutile l'arrosage à l'issue des deux premières années végétatives.

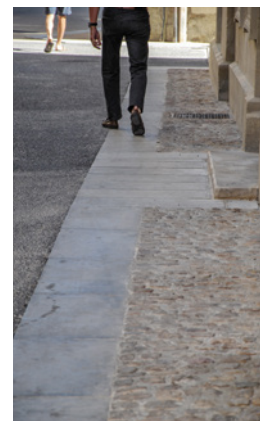
### LA CHARTE DE QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Comme dans beaucoup de villes, Avignon avait cumulé pendant des décennies des interventions sur l'espace public accumulant toutes sortes de matériaux de sols, d'équipements et de mobiliers urbains, dans une écriture technique de «VRD» affirmant la seule présence prioritaire des automobiles.

Cette logique touchait autant le centre historique que l'ensemble des quartiers de la ville. La réflexion sur l'aménagement de la place Saint-Didier et de la rue des Trois Faucons a été l'occasion de poser la première pierre de la « charte de qualité de l'espace public », cette opération du centre historique se voulant le modèle de référence de toutes les opérations à venir dans l'intramuros.

Cette charte définit ainsi, pour tous les quartiers de la ville, intra et extra-muros, en fonction de leurs identités propres, les profils types au regard des usages et vocations de l'espace, les gammes de matières et modèles d'équipements mis en œuvre ainsi que la place du végétal en ville propre à chaque paysage urbain.

Ce document de référence, co-construit avec l'ensemble des intervenants sur l'espace (agglomération, concessionnaires, gestionnaires) a pour ambition de mettre en cohérence les actions de chacun sur la base d'une réflexion sur les spécificités culturelles, sociales et historique des paysages urbains d'Avignon.



MERCREDI 15 MAI 2019 → AVIGNON

## 4 Opération de reconquête urbaine de l'ancienne prison Sainte-Anne



- **AMÉNAGEUR:**  
LC2I
- **CONCEPTEURS:**  
FABRE ET SPELLER  
ET BAU ARCHITECTES
- **AMO VILLE:**  
CITADIS

Cet équipement de 8 000 m<sup>2</sup> situé au pied du jardin des Doms dans l'intro-muros de la ville était abandonné depuis une vingtaine d'années et avait fait déjà l'objet d'un projet avorté d'hôtel de luxe.

La nouvelle équipe municipale a, dès sa prise de fonction en 2014, travaillé à la définition d'un programme répondant aux enjeux vitaux de ce quartier de l'intra-muros dépourvu d'équipements, de commerces ou services de proximité au bénéfice des habitants. Ce programme appelait la création d'un pôle d'activités diverses et complémentaires comprenant un commerce de proximité, un cabinet, une crèche, une auberge de jeunesse, des espaces de coworking, un restaurant, une friche artistique (700 m<sup>2</sup> qui seront rétrocédés à la ville qui en restera le propriétaire) et de logements intergénérationnels.

Sur la base de ce programme, la ville, assistée par sa SEM Citadis, a lancé une consultation ouverte à des équipes qui devaient réunir des investisseurs/aménageurs, des gestionnaires de ce type d'équipement et d'équipes de maîtrise d'œuvre qui devaient afficher la qualité de leurs réalisations antérieures en termes d'architecture, d'intervention sur le bâti ancien en site patrimonial (PSMV) et en matière d'environnement et de développement durable. Quinze équipes ont présenté leur candidature et cinq d'entre elles ont été appelées à concourir devant un jury intégrant des concepteurs et l'Architecte des Bâtiments de France.



Le projet retenu répondait au plus juste au programme avec un projet architectural qui répondait au mieux aux exigences du site. Grâce à la présence de l'ABF dans ce jury, ce projet, qui ne répondait pas en tout au règlement du PSMV, a pu être désigné, madame l'ABF, convaincue de sa qualité assurant qu'elle assisterait la commune dans la révision partielle du PSMV, préférant un très bon projet contemporain appelant une révision, qu'un projet moins bon mais conforme. Pour l'équipe retenue (LC2I aménageur, Fabre et Speller et BUA Architectes), un des objectifs du projet de réutilisation de la prison Sainte-Anne est urbain: la revitalisation du quartier et de sa présence dans la Ville, au pied du Rocher des Doms et contre le Rhône.

### Premier choix, celui de l'ouverture sur la ville, choix qui commande plusieurs décisions:

- La démolition ou l'arase de ses murs d'enceinte pour élargir les espaces et laisser voir son architecture. Par exemple la création d'un square au nord laissera découvrir une trompe d'angle ou la figure de proue du bâtiment. Le nouveau porche d'accès à la résidence sur le parvis de la Chapelle des Pénitents Noirs par effet de vis-à-vis mettra en valeur la façade de la très belle maison de la rue de la Banasterie.
- La démolition de l'aile de fermeture de la cour Sud-Est et la création d'une place haute de commerces et de restaurants pour proposer de nouvelles activités.

Ce choix se fait en conservant la forme de la prison. Il y crée juste des brèches pour marquer des accès et des vues comme autant de passages par lesquels l'imaginaire peut s'évader. Certes la prison est imposante mais elle reste une trace forte de l'histoire de la ville. Il ne s'agit pas de refuser l'échelle du bâtiment ou son histoire mais au contraire d'en mettre en valeur la force, les qualités et de les redécouvrir. Cette mise en valeur concernera d'abord l'ensemble du quartier puis la ville. On redécouvre la magnifique Chapelle des Pénitents Noirs, on prolonge ses promenades à travers le Square Urbain IV, on privilégie une descente du Rocher des Doms ou par les escaliers de la rue Sainte-Anne jusqu'à la Place Migrenier.



## 5 Lutte contre les îlots et appartements vacants, ORI Saint-Michel



Avant / après

Le Périmètre de Restauration Immobilière Saint-Michel (ancienne procédure aujourd'hui devenue Opération de Restauration Immobilière) a été créé par arrêté préfectoral du 13 août 2007 prorogé depuis par arrêté du 19 juillet 2012. Ce périmètre comprend 19 immeubles. Les propriétaires concernés par cette opération d'aménagement ont été informés de leurs obligations de réaliser des travaux par courriers recommandés. Une période dite d'animation qui s'est déroulée jusqu'en juin 2012 a permis de rencontrer les propriétaires et de les sensibiliser à leurs obligations. En février 2013 est intervenue la délibération du Conseil Municipal arrêtant pour chaque immeuble le programme des travaux et fixant le délai de réalisation.

Une enquête parcellaire a eu lieu en novembre/décembre 2015 concernant 5 immeubles pour

lesquels les travaux prescrits n'avaient pas été réalisés ou fait l'objet d'un engagement de réalisation dans un délai convenu. Cette enquête a eu pour objectif de recueillir l'engagement formel des propriétaires concernés de réaliser les travaux prescrits. C'est à cette occasion que leur ont été notifiés de manière officielle la prescription de travaux et le délai de réalisation. C'est l'étape formelle et « ultime » de la procédure permettant aux propriétaires d'échapper à l'expropriation par leur engagement réel de faire.

Elle a été précédée d'une information obligatoire et individuelle des propriétaires concernés de la tenue de cette enquête, accompagnée des démarches à faire et des conséquences d'une absence engagement.

La demande d'arrêté de cessibilité a été faite le 21 juillet 2016, après une nouvelle information des propriétaires qui n'ont réagi ni aux courriers, ni à la procédure d'enquête parcellaire, à savoir les propriétaires de l'immeuble DL 755 et les deux copropriétaires de logements de l'immeuble DL 759. Cette demande a été suivie d'effet par la prise de l'arrêté préfectoral de cessibilité en août 2016 notifié aux propriétaires qui n'avaient ou pas pris ou respecté les engagements pris. L'ordonnance d'expropriation a été rendue en septembre 2016 avec ordonnance rectificative en Novembre 2017.

Des recours contentieux ont été exercés contre l'arrêté de cessibilité et les ordonnances d'expropriation en 2016 et 2017. Tous ces recours ont donné lieu à des décisions confirmant la régularité de la procédure. Il ne reste à ce jour qu'un arrêt qui doit être rendu prochainement par la cour de cassation concernant l'ordonnance d'expropriation rectificative. Il convient à présent de faire fixer les indemnités de dépossession par le juge de l'expropriation.

Ceci permettra à la collectivité via CITADIS de prendre possession des immeubles et de se substituer ainsi aux propriétaires défailants pour réaliser ou, après commercialisation des biens auprès d'opérateurs, de faire réaliser les travaux prescrits.



Avignon cadastre section DL



MERCREDI 15 MAI 2019 → AVIGNON

## 6 Patrimoine naturel d'Avignon : des enjeux paysagers et sociétaux

Le territoire de la ville d'Avignon s'étend sur une superficie de 64 km<sup>2</sup>, avec une mosaïque d'espaces urbains (3 445 ha), agricoles (2 195 ha) ou naturels (1 860 ha), dont deux secteurs sont classés NATURA 2000, offrant à la flore et à la faune de nombreux habitats variés. La ville possède aussi 232 ha de parcs et jardins et environ 3 000 arbres d'alignement en groupe ou en isolé.

Collectivité aujourd'hui engagée et labélisée Ville nature, terre saine, Commune sans pesticides, et Capitale Régionale de la Biodiversité en 2018.



Paris, décembre 2018, Avignon récompensée par le Trophée de « Capitale Régionale de la Biodiversité »

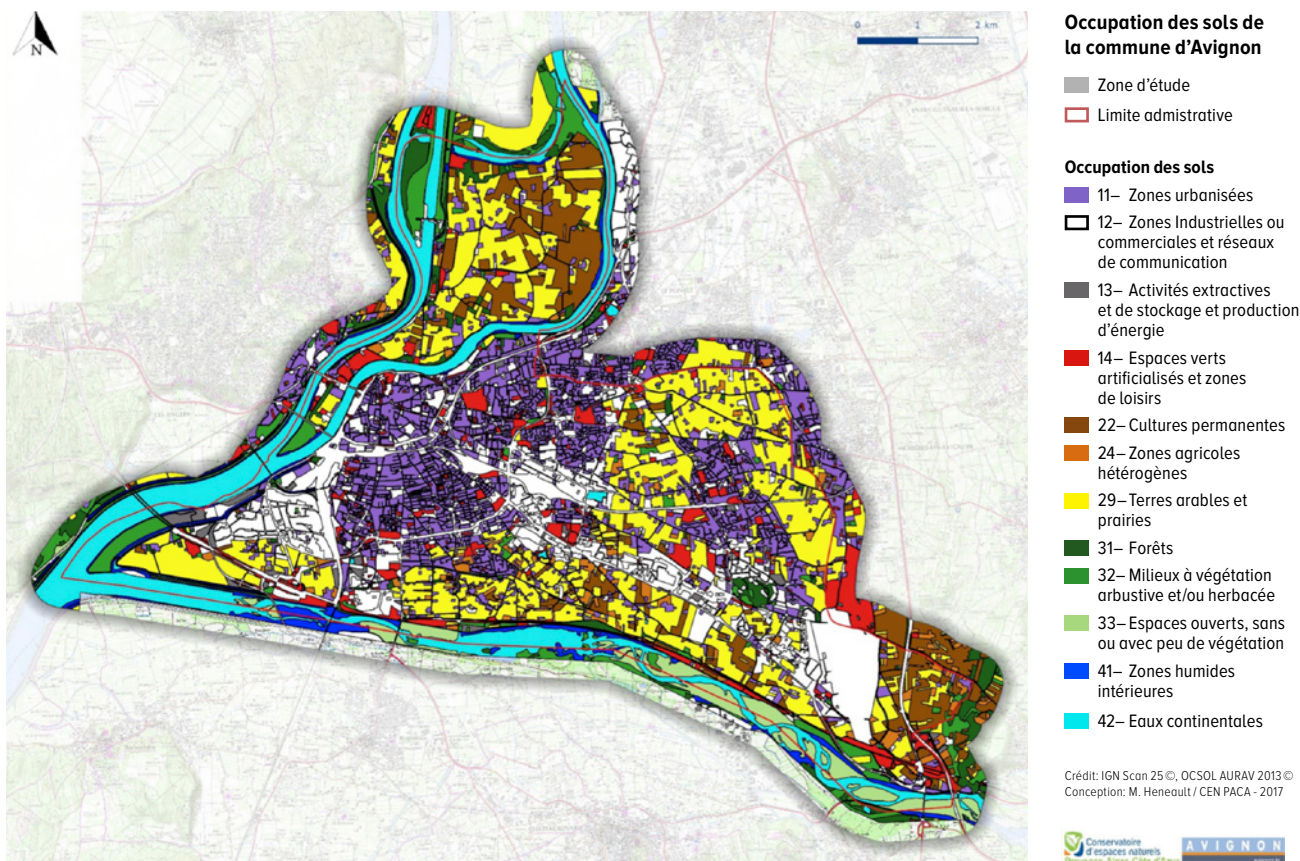
Dans le cadre de son projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte (TEPCV) lancé en 2015, la ville d'Avignon souhaitait mettre en valeur la biodiversité ordinaire et les espaces remarquables de son territoire, par la réalisation d'un Atlas Communal de la Biodiversité dans une logique participative, et disposer d'un outil de gestion durable adapté aux enjeux de préservation de la biodiversité (intégration dans le cadre de son projet de révision du PLU et de prise en compte de la faune, la flore, le changement climatique dans le cadre de son plan de gestion).

La ville organise chaque année depuis 2015 Avignon Ville nature.

Séminaires qui permettent aussi de faire un point sur les actions menées en matière de biodiversité et ses pratiques par la Ville d'AVIGNON.

Lors de deux séminaires Avignon Ville Nature organisés en juin 2015 et 2016 par la commune, plusieurs des grands enjeux pesant sur la biodiversité en général comme sur le plan local avait été posés :

- la biodiversité désigne la variété des espèces vivantes, végétales et animales, qui peuplent la planète ou un espace restreint intitulé « biotope ». Elle est constituée d'une multiplicité d'espèces, y compris microscopiques, entretenant entre elles une diversité de relations qui caractérisent un écosystème.
- Elle rend de nombreux services à l'Homme, que ce soit en termes d'approvisionnement, de régulation ou culturels.
- Elle connaît de nombreuses formes de pressions qui conduisent à la destruction ou à la dégradation des écosystèmes et à une baisse, y compris en Provence, de la biodiversité. Outre l'artificialisation des sols, les causes de cette érosion sont la surexploitation des ressources naturelles, les espèces invasives, la pollution de l'eau, de l'air et des sols ainsi que le changement climatique.
- L'existence du changement climatique n'est du reste plus un sujet de débat scientifique. Il est sans ambiguïté et aura des conséquences sur la biodiversité, y compris localement. Les milieux montagnards et la région méditerranéenne seront selon toute vraisemblance particulièrement concernés par cette perte en espèces liée aux effets du changement climatique. En effet, beaucoup d'entre elles, et notamment celles les plus inféodés à un biotope particulier n'ont pas la possibilité de migrer. Seules les espèces au plus large spectre écologique seront susceptibles de s'adapter.
- Pour enrayer cette chute, on considère aujourd'hui qu'il ne suffit plus de créer des îlots de nature protégés mais qu'il est indispensable notamment, pour limiter la fragmentation des milieux qui est repérée comme une des causes de l'érosion, d'identifier et de rétablir des connexions entre les différents espaces de nature. Cela paraît nécessaire pour maintenir les possibilités de migration en altitude et latitude, notamment en Provence et plus spécifiquement sur le territoire d'Avignon qui abrite de nombreuses espèces endémiques et qui se trouve donc en situation de forte vulnérabilité.



Les grands types de milieux identifiés lors de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité communale (ABC)

**TROIS AXES MAJEURS D'ACTION SONT IDENTIFIÉS :**

**1. – Interpréter et connaître**

Il s'agit de mieux connaître la richesse de la biodiversité locale, qu'elle soit liée aux milieux urbains ou aux espaces naturels de proximité, de manière à la mettre en valeur. C'est dans ce cadre que la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale fut proposée, en l'associant à une carte permettant de mettre en réseau les différents sites et, idéalement, pouvant également être alimentée par les habitants.

**2. – Développer les actions de médiation et de pédagogie auprès de la population**

La sensibilisation du public à la protection et au développement de la biodiversité est apparue essentielle, au travers par exemple d'espaces d'expérimentation et de co-construction avec les habitants et les usagers des parcs, leur donnant des outils pour expérimenter et proposer des actions de promotion de la nature en ville. Dans ce cadre, le développement des jardins partagés, des actions pédagogiques en direction des élèves ou des actions de communication lors d'événements spécifiques (ex. Fêtes de l'eau,

Natura 2000 «Rendez-vous au jardin», etc.) sont apparus prioritaires.

**3. – Préserver et développer la biodiversité faune flore**

Il s'agit de sensibiliser, de guider, d'orienter l'ensemble des acteurs « techniques » qui interviennent sur ces espaces: aménagements, ménagements et plan de gestion.

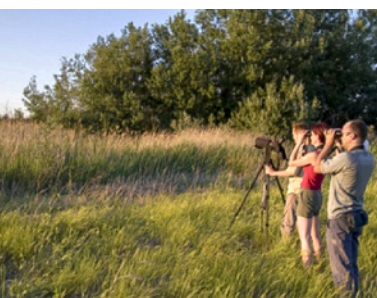
Les sites d'intérêt potentiels de la ville sont:

- Parcs et jardins de la ville d'Avignon,
- Canaux présents sur la ville d'Avignon (Vaucluse, Hôpital, Crillon...),
- Le chemin des Canaux, voie verte longeant le canal de Vaucluse,
- ZNIEFF (Type I et II) de la basse Durance et du Rhône,
- Zone d'Arrêt de Biotope de l'Isdon de la Barthelasse,
- SIC «Rhône Aval» ainsi que la SIC et ZPS «Durance»,
- Les îles de la BARTHELASSE et Piot,
- La ceinture Verte.

**TEXTE DE**

Patrice Henon,  
 Directeur de Projet Agenda 21  
 Ville en Transition. Ville d'Avignon

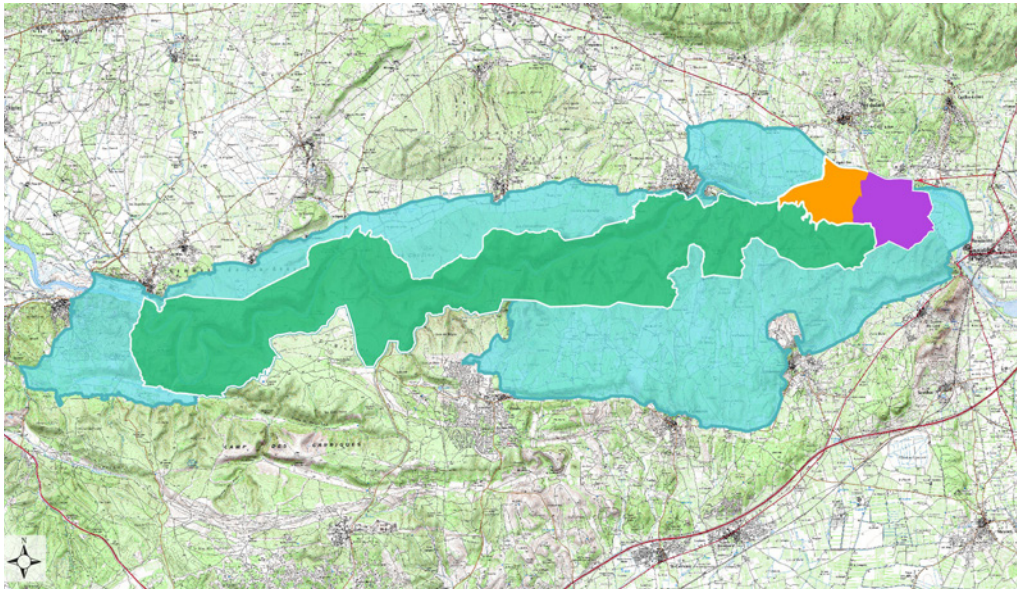
Les inventaires participatifs réalisés en cours de l'Atlas de la biodiversité communale





JEUDI 16 MAI 2019 → PONT DU GARD

## 7 Le Pont du Gard



### Évolution des périmètres des sites classés

- Site classé Pont du Gard 1973, 226,5 ha
- Site classé gorges du Gardon 1982, 2905 ha
- Site classé Pont du Gard 1993, 407 ha
- Site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nimoises 2013, 7760 ha

Réalisation: EPCC Pont du Gard  
 Direction Coordination et Projets  
 Pôle patrimoine mondial et labels - SRS -  
 Avril 2019 // Sources: Fond cartographique  
 IGN Scan 25 topographique 2010 - Logiciel  
 QGIS 3.0



### En quelques points de repères

*«Le pont du Gard a été construit peu avant l'ère chrétienne pour permettre à l'aqueduc de Nîmes, long de près de 50km, de franchir le Gardon. En imaginant ce pont de 50m de haut à trois niveaux, dont le plus long mesure 275m, les ingénieurs hydrauliciens et architectes romains ont créé un chef-d'œuvre technique qui est aussi une œuvre d'art.»*

**EXTRAIT DE**

la liste patrimoine mondial

### DIFFÉRENTS PÉRIMÈTRES ET TYPES DE PROTECTIONS

Les différentes protections donnent lieu à différents niveaux de protections, objets matériels et immatériels protégés, différents acteurs responsables, différents périmètres.

- Le Pont est classé Monument historique en 1840 sur la première liste des Monuments établie par Prosper Mérimée.
- En 1993, 407 ha autour du Pont du Gard sont protégés en Site Classé au titre de la loi de 1930.
- 1994, le Conseil général du Gard, au travers du syndicat mixte, confie la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du pont du Gard à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nîmes. Un de ses premiers objectifs est de faire aboutir une déclaration d'utilité publique (DUP) pour s'assurer la maîtrise foncière de l'opération.
- Inscrit sur la liste des biens du Patrimoine mondial en 1985, avec une Extension du périmètre en 2007. Déclaration de valeur universelle en 2012.
- En 2000, signature d'une convention «Opération Grand Site» du pont du Gard avec le ministère de l'environnement.

Dans un périmètre de 165 ha autour du monument, une importante opération d'aménagement est engagée par le Conseil général du Gard soutenu par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon, l'État et les fonds européens. Elle est destinée à assurer au site sa sauvegarde,

au visiteur les meilleures conditions de visite possibles, lui proposant de surcroît un contenu culturel sur l'objet de sa visite. La philosophie du nouvel aménagement peut se résumer à travers les quatre principes qui l'ont guidé: protection de l'environnement et du patrimoine, qualité de l'accueil, transmission des connaissances liées à l'aqueduc antique de Nîmes et développement économique local. Une nouvelle vie est insufflée à l'espace. Il est complètement rendu aux piétons, toutes les traces de l'aire automobile sont effacées.

- En 2000, le Syndicat mixte d'aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon qui gère le site classé des gorges du Gardon (et qui deviendra en 2008 le Syndicat mixte des gorges du Gardon) sollicite l'État pour l'extension de l'OGS du pont du Gard à l'ensemble du site classé des gorges du Gardon.

Le ministère donne son accord pour une opération Grand Site sur le site classé des gorges du Gardon. Il est labellisé Grand site de France en 2004 et renouvelé en 2010 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Un label inscrit dans la loi et attribué par l'État, 18 grands sites de France.

Ce label est géré par le Ministère en charge de l'Écologie. Il est inscrit au code de l'environnement



Art. L 341-15-1 depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement :

Réseau des Grands sites de France

Créé en 2000, le Réseau des Grands Sites de France compte aujourd'hui 46 Grands Sites membres, qui accueillent près de 32 millions de visiteurs. Il rassemble des sites ayant reçu le label Grand Site de France et d'autres engagés dans des démarches de développement durable pour l'obtenir.

### LE PILOTAGE

Le syndicat mixte du Pont du Gard signe une convention de concession en 1996 avec la chambre de commerce et d'industrie pour 50 ans. L'équilibre financier est dès lors recherché. En 2003, un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) assure la gestion des 165 ha du site du pont du Gard compris dans la zone protégée au titre des sites classés (407 ha). Il doit notamment assurer le développement et la promotion des actions culturelles, touristiques et environnementales sur le plan national et international.

Un comité scientifique nommé « *L'Homme, la pierre et l'eau en pays méditerranéen* » dirigé par Jean-Luc Fiches (archéologue, historien, botaniste, ethnologue...) pose les bases d'un programme dès 1996.



### LA ZONE D'INFLUENCE DU PONT DU GARD, LES OBJECTIFS

**Renforcer la destination touristique Uzège Pont du Gard et compléter consolider l'offre existante:**

- En s'appuyant sur les sites les plus structurants en assurant soit leur protection soit leur développement par une valorisation en lien avec leurs abords,
- En fixant les flux de clientèles par des sites d'accueil et d'hébergement à proximité des pôles locaux « zones d'activités touristiques »,
- En préparant la mise en œuvre de nouveaux projets ou de nouvelles filières tels qu'une halte fluviale, la voie verte, un hébergement de groupe, une nouvelle zone ludique, centre nautique...

**Assurer une meilleure diffusion des flux en créant un véritable réseau de découvertes:**

- En favorisant la création d'itinéraires touristiques doux et routiers, en créant une offre nouvelle sur les espaces géographiques les moins dotés,
- Voie verte, Itinéraire définit dans le Schéma local de la Randonnée (Pays), routes des gorges du gardon,
- Voie verte et sentiers de l'aqueduc romain: du Pont du Gard et d'Uzès vers les autres secteurs du territoire pour la diffusion des flux.

EXTRAIT DU

PADD du SCOT en cours d'élaboration

### UN OUVRAGE D'ART / DES CHIFFRES

Le pont du Gard est l'élément majeur de l'aqueduc antique construit par les Romains vers l'an 50 pour amener l'eau d'Uzès à Nîmes. L'aqueduc pouvait grâce à un débit moyen de 20 000 m<sup>3</sup> par 24 heures procurer une eau pure et fraîche destinée à l'alimentation des fontaines, des thermes et des jardins de Nîmes, cité gallo-romaine florissante.

L'eau était captée à la source d'Eure et de Plantéry au pied de la ville d'Uzès. Elle a emprunté un canal d'une déclivité moyenne de 25 cm par kilomètre qui s'appuie sur le relief naturel pour courir jusqu'à Nîmes sur un trajet de 50 km.

Cet ouvrage témoigne d'une formidable maîtrise technique par les ingénieurs romains. Aujourd'hui subsiste sur l'ensemble du tracé de l'aqueduc quelques ouvrages.

Le pont du Gard en est le vestige le plus prestigieux; il est quasiment intact, il a résisté aux assauts des gardonnades grâce à ses piles muni de becs. Haut de 48 m, long de 490 m, son arche centrale enjambe le gardon grâce à une ouverture de 24,50 m. Il est formé de trois ponts superposés. Il cessa de fonctionner à la fin de l'empire romain (début du VI<sup>e</sup> siècle).

EXTRAIT DU

colloque européen de l'ANABF septembre 2000

### LE PONT DU GARD

- Le volume total de Pierre a été estimé à 21 000 m<sup>3</sup>
- La masse totale de Pierre à 50 000 tonnes ses pierres ont été extraites des carrières de l'Estel situées à 600 m en aval de l'ouvrage
- Les deux ponts inférieurs sont construits en grand appareil blocs, de grandes dimensions pouvant atteindre 6 tonnes
- La construction de l'aqueduc a duré 10 à 15 ans
- Sa longueur est de 50 km
- Sa durée de fonctionnement a été de cinq siècles
- La dénivellation générale est de 12,27 m
- La pente moyenne de 24,8 cm par kilomètre
- La vitesse moyenne en période de plein fonctionnement était de 0,7 à 1 m par seconde
- Le temps de transit moyen entre Uzès et Nîmes était donc de 24 à 30 heures

JEUDI 16 MAI 2019 → NÎMES

## 8 La ville de Nîmes : quelques points de repères



La place des Arènes



Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

### LES CHIFFRES

- Habitants: 154 000
- Surface: 16150 ha
- 18<sup>e</sup> plus grande ville de France
- Espaces verts publics: 470 ha
- Massifs forestiers: 1 200 hectares
- 6 musées, 5 bibliothèques, 3 théâtres, 1 scène de musique...

### LES ÉLUS

- **Jean-Paul Fournier:**  
UMP Maire depuis 2001, Sénateur depuis 2008, Conseiller général (1988-2008)
- **Alain Clary:**  
PCF Maire de 1995 à 2001, Député (1997-2002), Conseiller général (2004-2011)
- **Jean Bousquet:**  
UDF Maire de 1983 à 1995 et Député

« Depuis les années 2000, la Ville de Nîmes a poursuivi la politique d'urbanisme initiée dans les années 1980 avec des objectifs bien précis. À savoir: une maîtrise de la pression urbaine sur le centre-ville ancien, des aménagements et une revalorisation des entrées de ville et des commerces en périphérie (Ville Active); la construction d'équipements et bâtiments contemporains emblématiques au cœur de ville (Carré d'Art-Jean-Bousquet de Norman Foster); mais aussi de réhabilitation comme les Halles par Jean-Michel Wilmotte, ou du florissant secteur sauvegardé. Rendre la ville aux piétons reste le leitmotiv de cette politique qui a doté la ville de nombreux parkings souterrains. Depuis 20 ans, la ville de Nîmes a réalisé de nombreux aménagements urbains comme AEF, qui relie la Gare SNCF aux Arènes, via une avenue bordée d'une fontaine et une esplanade arborée ou les réaménagements des Allées Jean-Jaurès qui ont transformé un boulevard qui servait de parking en plein air, en jardin agrémenté de fontaines prolongeant les historiques Jardins de la Fontaine... »

### LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE NÎMES

L'initiative de création d'un site Patrimonial Remarquable (SPR alors secteur sauvegardé) pour le cœur historique de la Ville a été prise par décision du conseil municipal, en date du 13 septembre 1984 et confirmé par arrêté ministériel en date du 15 mars 1985.

- Superficie: 41 hectares
- Parcelles: 843 immeubles
- Population: 5000 habitants environ
- Surface professionnelle, habitable et commerciale: 37 hectares
- Nombre total de façades (sur rue et cour): 3228 façades

— Depuis 1985: 3600 façades réhabilitées  
Prochainement, le SPR devrait passer de 41 à 109 hectares, incluant les 12 hectares des Jardins de la Fontaine.

La Ville a réalisé une étude d'extension du site Patrimonial Remarquable en 2014-2015, approuvée à l'unanimité par la Commission nationale des sites Patrimoniaux Remarquables. Sa mise en place prendra quelques années.

EXTRAIT DU SITE  
DE L'ASSOCIATION

Sites et cités remarquables 2017

EXTRAIT DU SITE  
VILLE DE NÎMES

<https://www.nimes.fr/index.php?id=3512>



## LE LABEL : VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Nîmes a été, en 1986, la première ville du Languedoc-Roussillon à recevoir ce label, il a été renouvelé en 2018 pour un engagement de 10 ans. Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « numérique » va être créé.

## LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA VILLE DE NÎMES

De nombreux secteurs de la commune sont inondables. Les cartographies indiquant ces secteurs sont celles du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), plan approuvé sur la commune de Nîmes par arrêté préfectoral du 28 février 2012.

### EXTRAIT DU SITE VILLE DE NÎMES

<https://www.nimes.fr/index.php?id=2434>

*« Il y a trente ans, après plusieurs jours de pluie, plus de 15 millions de mètres cubes d'eau s'abattaient en 7/8 heures sur notre ville, la dévastant de part en part. Bilan: 9 vies emportées, 45 000 sinistrés, jusqu'à 3 mètres d'eau dans les rues et près d'1 milliard d'euros de dégâts. L'eau a disparu (elle est revenue, moins fort, toujours dévastatrice), mais le 3 octobre 1988 est resté gravé dans la mémoire collective nîmoise. »*

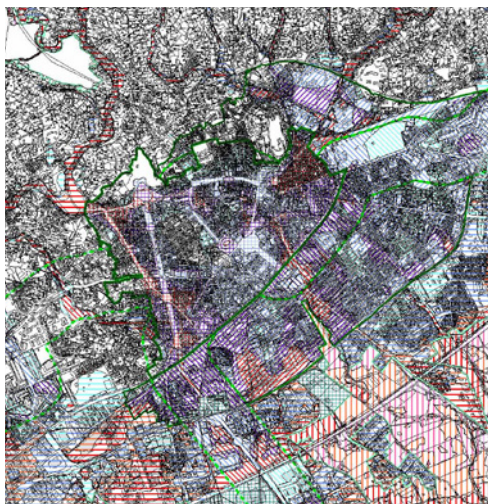
*« Un risque majeur: Nîmes est un territoire particulièrement exposé au risque d'inondation et notamment aux crues torrentielles. Aucun cours d'eau majeur n'est présent dans sa zone urbaine dense mais de nombreux facteurs d'origine naturelle (exposition aux événements méditerranéens, bassins versants de taille réduite et de nature karstique, configuration en piémont) entraînent un risque majeur de débordements pluviaux sur la ville. Il est estimé que 60 000 habitants, 16 000 logements et 6 000 entreprises sont situés en zone inondable à Nîmes, soit un tiers de la ville. »*

### EXTRAIT DU SITE VILLE DE NÎMES

[https://www.nimes.fr/index.php?id=3796&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=55928&L=0&cHash=b8b090533c467c8a6d751e06594a8f5b](https://www.nimes.fr/index.php?id=3796&tx_ttnews%5Btt_news%5D=55928&L=0&cHash=b8b090533c467c8a6d751e06594a8f5b)



Le quai de la Fontaine



La carte  
du PPRI



La crue du 3 Octobre 1988



JEUDI 16 MAI 2019 → NÎMES

## 9 La ville de Nîmes : le dossier de candidature patrimoine mondial

### LA CANDIDATURE AU LABEL « PATRIMOINE MONDIAL »

La ville de Nîmes s'est construite de façon remarquable autour et avec ses monuments romains. C'est cette architecture antique déclinée au fil des siècles qui a donné à la ville son identité, sa personnalité, sa singularité, lui conférant une valeur universelle exceptionnelle. La ville évoque l'image de la cité romaine par excellence, tant par la richesse de ses monuments hérités de l'Antiquité, que par l'originalité de son tissu urbain qui les a intégrés harmonieusement au fil du temps.

### UN PATRIMOINE HISTORIQUE D'EXCEPTION

Créée il y a plus de 2 000 ans autour d'une Source divinisée, Nemausus (située dans les actuels jardins de la Fontaine), Nîmes fut l'une des plus importantes colonies du monde romain, et la troisième en Gaule, par sa taille et sa population. Traversée par la Via Domitia, route qui reliait Rome à l'Espagne, elle était située à un carrefour commercial et culturel de toute première importance.

### UNE INFLUENCE CONSTANTE SUR L'URBANISME DE LA VILLE

Alors que la ville romaine, à l'intérieur de son enceinte, s'établit sur 220 hectares, le repli médiéval va se concentrer sur un écusson de 41 hectares, avec l'édification de remparts défensifs qui enserrèrent de près les principaux monuments romains. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville est retracée à partir de ses monuments dont on redécouvre la valeur et l'importance. Des schémas d'urbanisme de grande ampleur accompagnent l'évolution de la cité et intègrent le dégagement et la mise en valeur des édifices antiques, notamment par la création d'axes où les monuments constituent un point d'horizon central.

### L'ANTIQUITÉ AU QUOTIDIEN

Le patrimoine romain est au cœur des grands événements qui font vibrer Nîmes. Loin d'être mis sous cloche, Arènes, Maison Carrée, jardins de la Fontaine sont des lieux de spectacle qui animent le territoire. Les monuments font également partie du quotidien des Nîmois qui les côtoient chaque jour avec fierté et une affection particulière. Aujourd'hui, cet accord entre splendeur antique et urbanisme contemporain offre une nouvelle modernité faite d'espaces de promenade autour des principaux monuments, et d'équipements publics conçus dans un dialogue avec l'antique.



© The Hebrew University of Jerusalem & The Jewish National & University Library

Plan de la ville de Nîmes au XVI<sup>e</sup> siècle

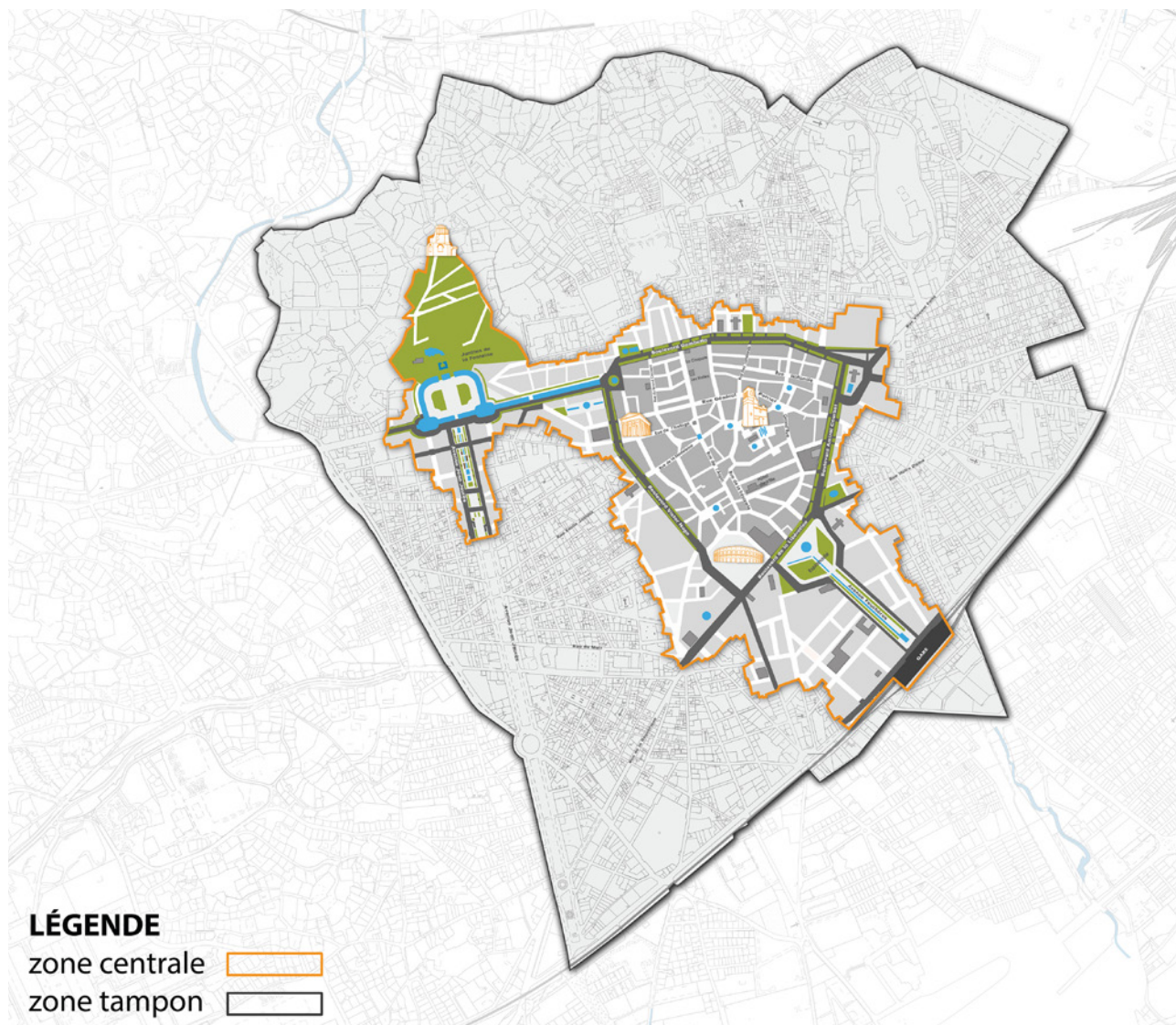
### LE PÉRIMÈTRE

Le bien proposé à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial représente une surface de 100 ha entouré d'une zone tampon de 289 ha il a été déterminé par le positionnement des attributs du bien, c'est à dire des éléments architecturaux et urbains qui matérialisent sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) – Critères ii et iv

### UN DOSSIER DIFFÉRÉ

Préparé depuis 2001, inscrit sur la liste indicative depuis 2012, ce dossier a été différé en 2018 suite à l'avis consultatifs des experts internationaux.

**EXTRAIT DU SITE**  
**VILLE DE NÎMES**  
<https://www.nimes.fr/index.php?id=2446>



Le périmètre proposé à la candidature:  
zone centrale et zone tampon



L'Amphithéâtre daté du 1<sup>er</sup> siècle est l'un des mieux conservés du monde



La maison carrée est un temple gallo-romain, unique de cette période



La tour Magne, tour de l'enceinte romaine



JEUDI 16 MAI 2019 → NÎMES

## 10 Les Jardins de la Fontaine

Situés sur une colline en plein cœur de la ville, les Jardins de la Fontaine ont été créés sur un magnifique site naturel favorable connu dès le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Des aménagements monumentaux des Romains l'ont transformé pour lui donner une facture exceptionnelle.

Les jardins qui se sont ensuite développés sur ce site sont composés de deux styles : un jardin classique du XVIII<sup>e</sup> siècle et, un jardin méditerranéen de style paysager.

C'est l'un des premiers jardins publics créés en Europe.



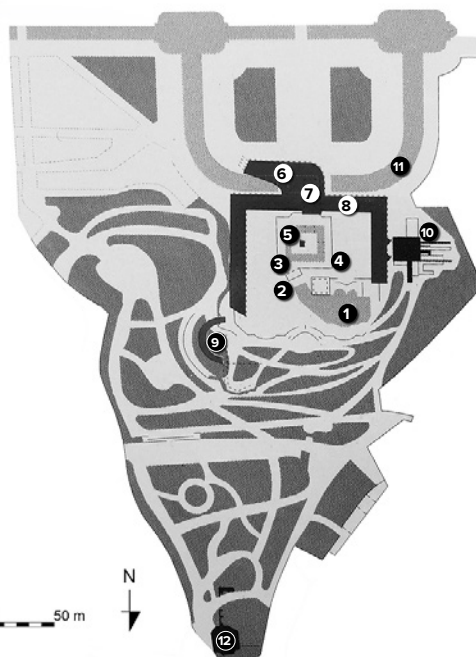
Restitution de l'Augusteum  
(Infographie A.-B. Pimpaud  
[http:// www.pimpaud.fr](http://www.pimpaud.fr))

### L'AUGUSTEUM DÈS 25 AVANT J.-C. : UN ENCLOS SACRÉ DÉDIÉ AUX EMPEREURS ROMAINS ET LEURS FAMILLES

L'Augusteum de Nîmes est construit autour d'un lieu sacré gaulois : la source dédiée au dieu Nemoz. Le sanctuaire romain est clos par un portique en forme de U avec une entrée monumentale. Il intègre la source mais place au centre l'autel d'Auguste. En plus de ses fonctions religieuses et politiques, l'Augusteum a un caractère récréatif : il est doté d'un théâtre et, peut-être, d'une bibliothèque dans l'édifice appelé « temple de Diane ». Ce site, au cœur du jardin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est un des rares exemples d'Augusteum conservé en Occident.

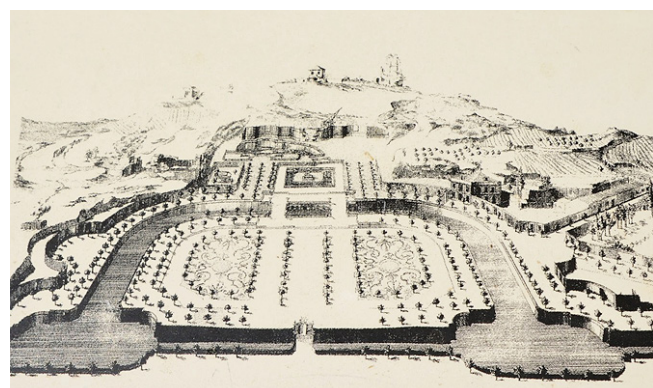
### LA CRÉATION DU JARDIN AU XVIII<sup>e</sup> : L'ŒUVRE DE MARESCHAL

La prospérité de Nîmes au XVIII<sup>e</sup> siècle repose sur le travail des laines, cotons et soies. L'activité des nombreux ateliers de teinturiers dépend de la source du jardin dont le débit trop irrégulier ne permet pas un approvisionnement suffisant toute l'année. Au cours de travaux hydrauliques, des vestiges antiques sont découverts, et Louis XV charge Jacques-Philippe Mareschal (ingénieur du roi, directeur des fortifications des provinces du Languedoc) de l'aménagement du site en 1740 (jardins et ses abords). L'ingénieur compose des jardins et construit de larges et profonds canaux servant de réservoirs d'eau. Son ambition est de mettre en scène la source et les vestiges antiques découverts, dans une composition inspirée des jardins à la Française : avec ses allées symétriques, ses alignements d'arbres, l'ensemble enrichi de balustrades, vases, bancs, sculptures allégoriques. Le lieu de promenade créé est organisé autour d'un axe central marqué par le nymphée. Mareschal conçoit une suite de terrasses sur les pentes de la colline jusqu'à la Tour Magne (an 16-15 avant J.-C.). En 1754, la ville de Nîmes doit interrompre les travaux face aux dépenses considérables et à l'importance des travaux encore à réaliser. La construction des jardins a été longue et s'est déroulée difficilement en cinq phases jusqu'en 1760, année où ils ont été inaugurés, bien qu'inachevés : seule la première terrasse a ainsi été réalisée.



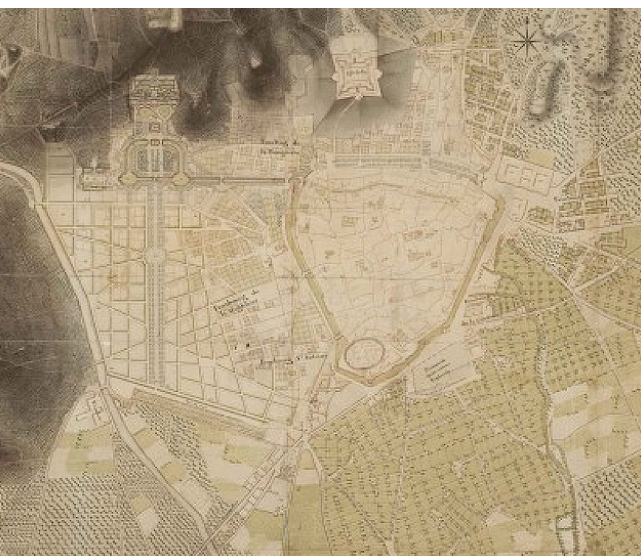
Emplacement de l'Augusteum  
dans les Jardins de la Fontaine  
(Dessin J. Pey)

1. Bassin de la source
2. Pont
3. Digue
4. Portique
5. Autel
6. Bassin
7. Entrée monumentale
8. Portique
9. Théâtre
10. Temple de Diane
11. Canaux du XVIII<sup>e</sup> siècle
12. Tour Magne



Vue des nouveaux canaux et embellissement  
de la Fontaine de Nîmes, Gravure 1750





Plan Mareschal, 1775-1777  
Extension de la ville de Nîmes

### UN PROJET D'URBANISME VISIONNAIRE.

Cet important projet de réhabilitation du bassin de la Fontaine, véritable projet d'urbanisme, générant un développement nouveau de la ville hors de l'enceinte médiévale, ne sera donc pas mené à terme. Il n'en reste pas moins une proposition grandiose organisant une ville du XVIII<sup>e</sup> siècle sur un aménagement historique nécessaire à l'économie locale. Il est réalisé de ce projet un premier niveau comprenant les canaux, des parterres et des terrasses de faible amplitude de part et d'autre d'un axe de symétrie Nord-Sud, constitué d'une large allée. Dès lors, cette partie garde son style classique, rappelant les jardins à la française du XVII<sup>e</sup> siècle. Le prolongement de cet axe est préservé mais peu aménagé, une seule terrasse peut être construite. L'axe Ouest-Est est aménagé en cours ombragé de part et d'autre du canal, les terrains situés en bordure sont achetés par la ville et cédés à des particuliers pour y construire des façades bourgeoises en pierre de taille. Le jardin, fermé par des grilles, est alors l'un des premiers jardins d'Europe, non rattaché à un château, et expressément conçu pour la détente des citoyens. En 1785, les anciens murs d'enceinte sont détruits pour permettre le développement de la ville. Le quartier de la Fontaine ne devient résidentiel qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais le Cours neuf (avenue Jean Jaurès), dessiné par Mareschal en 1749 pour servir d'épine dorsale à la ville neuve ne connaît pas le développement escompté. Seule une population modeste s'y établit, la classe dominante restant fixée pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'écusson médiéval. Le cours, doublé en 1848, demeure hétéroclite jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, en décalage avec les instructions de son auteur.

### L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN AU XIX<sup>e</sup>

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Augustin Cavalier, Maire de Nîmes, met en œuvre l'aménagement de la colline en bosquet pittoresque, et lui donne son nom. Elle est largement plantée à partir de différentes essences, telles que le pin d'Alep, le chêne vert, le cyprès, etc. Des cheminements sont réalisés permettant aux promeneurs de découvrir différentes mises en scène comme la grotte de style rocailleux. Au bout de ces sentiers, un monument remarquable domine le jardin: l'antique Tour Magne. Depuis, de nombreux espaces ont été créés permettant d'enrichir ce lieu, tels que le jardin de rocaille, savant mélange de rochers et de plantes méditerranéennes, le bassin Montgolfier avec ses plantes aquatiques, le jardin de mazet.

### UN JARDIN HISTORIQUE, COMBINAISON DE CLASSEMENTS ET DE LABELS

Ce jardin, invitant à la promenade, la rêverie ou encore la flânerie, s'impose comme un patrimoine rare aux multiples facettes (archéologique, hydraulique, paysager, sculptural).

Il porte le témoignage de la culture du Siècle des Lumières mais également atteste de l'originalité de son créateur et de sa connaissance en arts. Une dizaine de plans conservés et exploités permettent aujourd'hui de retracer clairement la création de cette œuvre. Au-delà de l'œuvre de J.-P. Mareschal, les traces de l'important chantier d'aménagement paysager du XIX<sup>e</sup> sur le mont Cavalier, qui domine le jardin classique, comptent aussi.

Les protections de cet ensemble de 15 ha sont anciennes. Classé monument historique sur la liste de 1840, au balbutiement des inventaires, les protections ont ensuite été étendues, en mai 1947 et en octobre 1989, à l'inscription du site. Récemment, le jardin fut labellisé jardin remarquable par le Comité des Parcs et Jardins de France.

#### TEXTES ÉCRITS

##### À PARTIR DES EXTRAITS

des panneaux des jardins, de Patrimoine du Sud - Caroline Millot  
<https://journals.openedition.org/pds/372>, de « Les Jardins de la Fontaine : chronique d'un projet d'urbanisme » <http://www.fncaue.com/wp-content/uploads/2015/09/JardinsFontaineCAUE30.pdf>



L'Augusteum





Reste la question posée par cette juxtaposition parce qu'elle nous fait encore hésiter entre le singulier et le pluriel pour nommer le ou les jardins de la Fontaine.

Je marchais, un jour d'hiver charitable aux pauvres et aux enfants, sur ces esplanades. Il avait durement gelé pendant une semaine, et d'un coup le soleil et une certaine tiédeur de l'air étaient revenus : des centaines de nîmois étaient alors apparus dans les jardins et s'y promenaient dans une paix soleilleuse. Une rumeur bourdonnait sur les allées et les bassins. Mais inévitablement, c'est autour de la Source que l'on venait s'arrêter : penché sur les rambardes ou descendu tout près de l'eau, on scrutait le creux ; non pas surpris par cette surface attentive que la plupart connaissait depuis l'enfance, mais comme pour un recueillement, ou plutôt comme si on était venu s'assurer de la bonne marche des affaires de la ville. Une promenade sacrée, encore, 2 500 ans après... »

« Il nous faut bien admettre que le temps n'a pas réussi à masquer l'évidence de certaines discordances ; entre celle de la pensée de Mareschal par exemple et celle des jardiniers du XIXe siècle qui profitant de l'inachèvement des travaux précédents, ont couvert d'une forêt, considérée comme plus naturelle, le Mont Cavalier. Ces jardiniers n'ont pas tout à fait réussi à établir, dans l'espace, le trait qui les oppose à l'ingénieur et la terrasse qui les sépare accuse toujours cette faiblesse.

Et cependant, nous sommes aujourd'hui ravis de voir, en perspective, ce généraux fronton végétal que porte la rigueur des pierres basses. (...) Parce qu'il est en étroite inter relation avec un vaste territoire collinaire, le jardin de la Fontaine, plus que tout autre, exprime dans sa chair les harmonies ou les désordres lointains. (...)

Comme tous les êtres vivants, le jardin meurt par ses bords. Les somptueux agencements de pierre de Mareschal souffrent inéluctablement du temps et des gens qui passent (...) mais c'est aux franges que les symptômes sont les plus alarmants... »

Quelques années plus tard, en 1991, c'est Jacques Wirtz et son fils Peter, qui intervinrent dans une mission auprès des jardiniers, prolongeant l'œuvre paysagère des siècles passés dans les sous-bois du Mont Cavalier, sans la clore pourtant.

3 JANVIER 2015

EXTRAIT DE RÉFLEXIONS SUR LES JARDINS ET LE PAYSAGE

par Véronique Mure

<https://www.botanique-jardins-paysages.com/jardins-de-la-fontaine-christian-liger-et-michel-corajoud-confrontation-de-deux-regards/>



Plan –Équipe Alain Marguerit

### ÉQUIPE ALAIN MARGUERIT

« La tour Magne montre par sa position verticale, sa hauteur que Nîmes vit sur la bienveillance des son passé, de son Histoire. La descente par les Jardins ouvre l'horizon du futur à la ville en devenir, la ville active.

Cette mise en tension entre le passé conservé et le futur déjà en marche demeure le principal souci dans l'aménagement du des jardins de la fontaines (...). Cette mise en rapport est manifeste grâce à des interventions précises dont la terrasse Esplanade surélevée en donne l'idée. Elle met en relation, la rue Agrippa et permet un accès aux équipements possibles (accueil, serres, cafés-restaurants) pour ensuite dans son trajet courbé signifier le rapport entre la vie quotidienne et l'histoire où nous rencontrons, le Grand Cèdre, le Chemin des sculptures, l'Esplanade, la Tour de Verre, le Musée des Sciences de l'eau, le Jardin Archéologique, le Temple de Diane... Les jardins sont pensés comme un espace et un temps d'articulation, entre le passé, le futur : le jardin-ville, le jour/la nuit, le calme/le mouvement, l'intime/le public, le citadin-le touriste. Bref, une agora moderne. »

EXTRAIT  
notice Concours 1988



JEUDI 16 MAI 2019 → NÎMES

## 12 Le projet: les allées Jean Jaurès

Prix reçus:

Projet nominé pour le Prix de l'aménagement urbain 2013

Victoires du Paysage 2016

### UN AXE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE NEUVE

Les allées Jean Jaurès ( jusqu'à la rue du cirque) ont été projetées par Mareschal en 1749 pour servir d'épine dorsale à la ville neuve.

### LES IDÉES DIRECTRICES DU PROJET

Mesurant plus de 60 mètres de large sur une longueur d'un kilomètre et demi, les allées Jaurès, sont une formidable entrée de la ville, avec les Jardins de la Fontaine en bout et la Tour Magne en point de mire.

La mise en valeur de ce vaste espace, trop longtemps laissé au stationnement sauvage des voitures, a été confiée à l'équipe de Jean-Michel Wilmotte.

Dans son projet, inspiré notamment par les Ramblas de Barcelone, l'architecte et urbaniste a souhaité mettre l'accent sur l'esthétique, la verdure et la convivialité.

L'embellissement de tout le terre-plein central et l'agrandissement des trottoirs de chaque côté de l'avenue met le piéton au centre des préoccupations et de l'espace. Découpé en trois séquences bien identifiées, on y trouve des lieux intimistes, scènes de la vie quotidienne, lieux de repos, de convivialité et d'activités variées, agrémentés de pièces de verdure.

### DES JARDINS DE LA FONTAINE À LA PLACE JULES GUESDE

Ici les jardins de la Fontaine s'invitent en ville avec des bassins, des canaux et des jardins constitués de végétation basse. Un véritable havre de paix au milieu d'éléments naturels que sont l'eau et la flore.

### DE LA PLACE JULES GUESDE AU ROND POINT SÉVERINE

Cette partie, située au-dessus du parking, est la plus minérale et fonctionnelle des trois car elle est dédiée aux marchés et aux festivités. Animée par une série de placettes et d'un kiosque équipé de sanitaires, elle est propice à l'organisation de nombreux événements pour animer le quartier tout au long de l'année.

### DU ROND POINT SÉVERINE À LA VOIE FERRÉE

Le sud de l'avenue offre des espaces de vie aux riverains, leur proposant une série de lieux ludiques et de détente avec des squares, des terrains de pétanque, des aires de jeux pour enfants. Tout est pensé pour favoriser le bien vivre.



Plan masse  
Agence Wilmotte



Vue vers le Boulevard Sergent Triaire

---

**L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

- **ARCHITECTE**  
**URBANISTE:**  
WILMOTTE &  
ASSOCIÉS SA
- **ARCHITECTE ASSOCIÉ:**  
CARRÉ D'ARCHI
- **PAYSAGISTE:**  
NEVEUX ROUYER
- **ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION:**  
COOBAT
- **BET VRD:**  
B.E. RÉSEAU



Vue vers les Jardins de la Fontaine

---

**LES CHIFFRES ET CALENDRIER**

- **SURFACE:**  
9,6 HA  
(1,6KM DE LONG -  
60M DE LARGE)
- **COÛT TOTAL:**  
36 MILLIONS € HT
- **CHANTIER**  
**2010 À 2013:**  
AMÉNAGEMENT  
DES ALLÉES  
JEAN-JAURÈS  
EN 3 TRANCHES.

**EXTRAIT DU SITE**  
de la ville de Nîmes <http://www.nimes.fr/index.php?id=2341>

**ET DU SITE**  
Agence Wimotte  
<http://www.wilmotte.fr/fr/projet/86/Allees-Jean-Jaures>



JEUDI 16 MAI 2019 → NÎMES

## 13 Le projet: espace Arènes, Esplanade, Feuchères à Nîmes

Prix reçu:  
Grand prix du Jury des Victoires du Paysage 2016

### LES OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet s'insère dans la coulée verte qui va de la Tour Magne sur le haut de Nîmes à la plaine du Vistre en passant par les jardins de la Fontaine, et les boulevards plantés de Micocouliers enserrant le centre historique. L'espace «AEF» a pour objectif de développer une nouvelle centralité à l'échelle de la communauté d'agglomération de Nîmes. Le programme le définit comme le «forum du XXI<sup>e</sup> siècle» conjuguant modernité et mise en valeur du patrimoine. Il doit être une articulation entre le centre historique, secteur sauvegardé, et le nouveau pôle d'échange multimodal du triangle de la gare pour une dynamisation des activités économiques du centre de l'agglomération.



Plan du projet

### UNE RÉPONSE CONTEXTUELLE

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les aménagements successifs ont déqualifié ces trois lieux emblématiques de la ville :

- le parvis des Arènes ressemble à une friche avec les fondations apparentes des fortifications augustéennes,
- l'esplanade est déstructurée par un parc de stationnement souterrain des années 1970,
- l'avenue Feuchères, envahit par les véhicules individuels et les transports en commun, a perdu son statut de cours urbain dessiné au XIX<sup>e</sup> siècle entre gare et centre ville.

Le projet propose de reprendre dans une grande composition l'enchaînement de ces trois lieux pour dégager un espace unique adapté à la nouvelle échelle urbaine. Trois thématiques nourrissent cette composition contemporaine: les mobilités et les usages, le patrimoine architectural et arboré, les activités économiques.



Esplanade Charles de Gaulle  
Photo @ Alain Marguerit





Allées Feuchères  
Photo @ Alain Marguerit

---

**L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'OEUVRE :**

- ATELIER A/S MARGUERIT, PAYSAGISTE DPLG, URBANISTE, MANDATAIRE
- ATELIER BERNARD PARIS & ASSOCIÉS, ARCHITECTES DPLG, URBANISTES
- ANTOINE BRUGUEROLLE, ARCHITECTES DPLG, DESCCMA
- LEA, LAURENT FACHARD, CONCEPTEURS LUMIÈRES
- JEAN MAX LLORCA, CONSULTANT FONTAINES ET JET D'EAU
- MARC AUREL, DESIGNER
- SUDEQUIP, BET VRD
- ETC PHILLIPE MASSE, BET CIRCULATION
- PATRICK BRUSSEAU, INGÉNIEUR PAYSAGISTE

---

**LES CHIFFRES ET CALENDRIER**

- SURFACE : 80 000 M<sup>2</sup>
- COÛT : 30 000 000 € / 380 € HT M<sup>2</sup>
- CONCOURS LAURÉAT 2001 - 2008 À 2012 : CHANTIERS



Esplanade Charles de Gaulle  
Photo @ Alain Marguerit

VENDREDI 17 MAI 2019 → SAINT-GILLES

# 14 Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

Cet ambitieux programme de réhabilitation fait suite à l'engagement du Grenelle de l'Environnement de mettre en place un vaste plan de reconquête des centres-villes en déclin. Instauré par la loi du 25 mars 2009, dite mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion, le dispositif PNRQAD vise à engager les actions nécessaires à une requalification globale des quartiers anciens, à résorber efficacement l'habitat indigne, à remettre sur le marché des logements aujourd'hui vacants du centre ville, tout en favorisant la mixité sociale, l'équilibre de l'habitat et la présence d'activités de services.

L'agglomération de Nîmes Métropole assure le suivi de ce projet, dont Saint-Gilles est la seule commune de l'agglomération à bénéficier.

**DURÉE DU PROGRAMME:  
SIGNÉ POUR 7 ANS  
(2012-2018)**

**Actions prioritaires :**

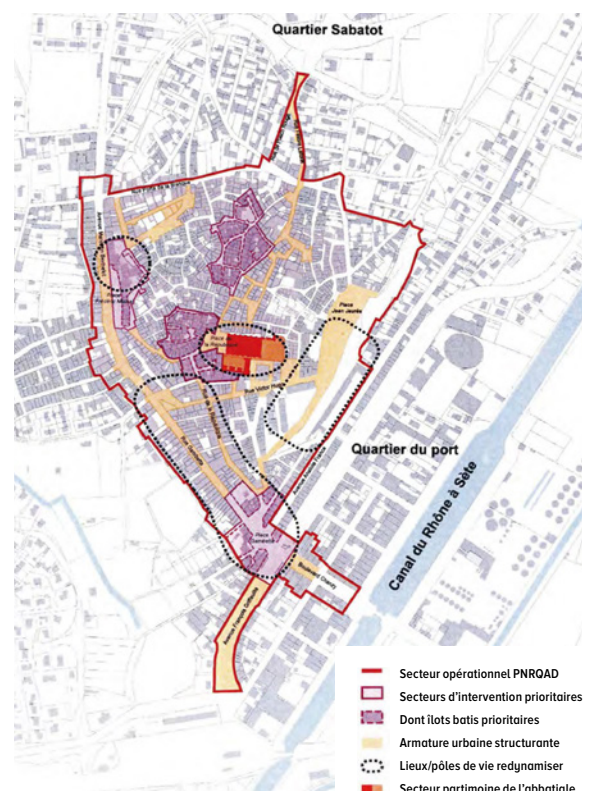
- Création d'équipements publics (maison du patrimoine et du PNRQAD, école maternelle, maison de quartier, parkings publics)
- Restructuration d'espaces publics (différentes places et rues dont la rue Gambetta, allée Griffeuille, place de la République)
- Création de 26 logements en accession et 8 commerces
- Création de 66 logements locatifs sociaux
- Intervention sur l'habitat privé

Le tissu urbain est constitué d'une trame viaire étroite et en pente. Il repose sur un parcellaire et des prospects serrés, des îlots saturés et des petites constructions abritant généralement un unique logement.

Le projet s'appuie sur un plan d'actions (requalification de l'habitat privé, revalorisation patrimoniale et commerciale) intégré dans un vaste projet urbain visant à redynamiser le centre ancien. La vision globale des problématiques du centre comme forte volonté politique est un atout majeur pour la conduite du projet.

L'objectif est à la fois une transformation du parc de logements pour rétablir leur attractivité, pierre angulaire du projet de réhabilitation du centre ancien, mais également l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, et le maintien, voire le développement d'équipements publics et de services.

Il s'agit, par ailleurs, de requalifier les espaces publics du centre-ville, pour proposer des lieux au service de la vie collective en restituant aux résidents de ces quartiers et à tous les Saint-Gillois, l'espace nécessaire aux fonctions sociales, récréatives et urbaines.



Plan PNRQAD Saint-Gilles

Outre la politique d'aménagement des espaces publics, l'ambition de la commune est, d'une façon plus générale, la rénovation, la requalification, la préservation et la valorisation de son propre bâti, notamment autour de l'Abbatiale ou de la place Gambetta.

Ce programme permettra également de conforter l'activité commerciale autour de la rue Gambetta, de la rue de la République et de l'avenue Griffeuille. Outre son impact environnemental, sa valorisation sociale, patrimoniale, historique et touristique, la requalification du centre ancien est un levier économique porteur d'un important volume d'affaires pour les entrepreneurs locaux.

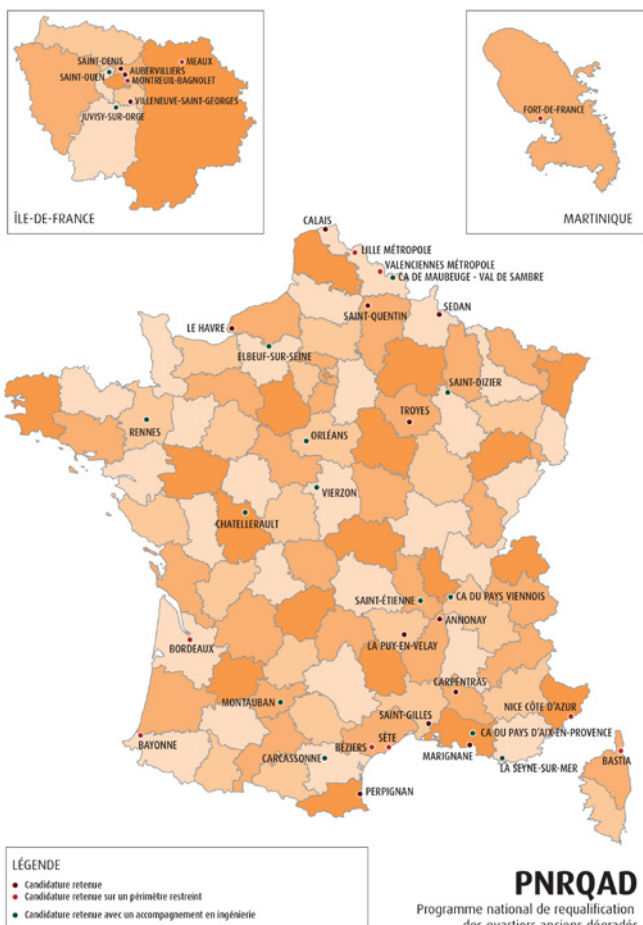




Avant/après



Avant/après



**COÛT GLOBAL  
DU PROJET :**  
ESTIMÉ À 21 M€

**PRINCIPAUX  
FINANCEURS ET  
PARTENAIRES**

- **VILLE DE SAINT-GILLES :**  
5 826 K€
- **ÉTAT ET SES OPÉRATEURS :**  
**AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE :**  
5 348 K€
- AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT :**  
3 372 K€
- **NÎMES MÉTROPOLE :**  
1 783 K€
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD :**  
912 K€
- **ACTION LOGEMENT**

Le dispositif PNRQAD prévoit également la mise en place de mesures en faveur de la redynamisation d'activités économiques et commerciales ainsi que l'implantation d'équipements publics et le traitement d'aménagements urbains de proximité. Pour ce qui est du logement, un certain nombre d'îlots très dégradés ou partiellement inoccupés du centre ancien ont été repérés et donc considérés comme prioritaires.

Cela représente au total, plus de 200 logements qui seront réhabilités et remis sur le marché locatif.

Des aides à la réhabilitation des logements des propriétaires privés par l'intermédiaire d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées, la lutte contre la précarité énergétique ou la sortie d'insalubrité, compléteront le dispositif.

Parallèlement l'aménagement de la Bascule, de la rue Gambetta, et des voies autour de la place de la République, de l'Abbatiale et de la Maison Romane viendront favoriser l'attractivité commerciale et touristique de la ville.

Le programme de travaux comprend la création d'équipements de proximité, tels que la reconstruction de l'école Mistral, la réhabilitation des Anciennes Halles en maison du Patrimoine, la création d'une maison de quartier et de parking en centre ville.

**EXTRAIT DU SITE**  
<http://saint-gilles.fr/pnrqad>

VENDREDI 17 MAI 2019 → SAINT-GILLES

# 15 Réhabilitation de l'îlot 2D face à l'Abbatiale de Saint-Gilles

La Ville de Saint-Gilles s'est engagée depuis quelques années dans une démarche globale de requalification de son centre bourg, à travers le PNRQAD, et une politique locale synthétisée sous le label de « re-centre ».

La Ville a mis en œuvre une pluralité d'actions visant à redynamiser et revaloriser la ville, et en particulier son centre-ville, à travers deux axes majeurs :

- un développement de l'offre en matière de logement (avec un objectif de mixité) ;
- la valorisation et la redynamisation économique du centre-ville.



Place de la République, façades avant

## LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

En tant que concessionnaire de la Ville de Saint-Gilles, la SAT a acquis le foncier et restructuré l'îlot situé face à l'Abbatiale : le périmètre concerne 8 parcelles situées entre la Place de la Maison Romane et la Place de la République. La SAT a mené les études et les procédures administratives. Elle a fait réaliser les travaux de réhabilitation, comprenant des démolitions partielles et de la reconstruction neuve partielle, pour livrer des surfaces brutes (avec finitions à la charge des acquéreurs). Cette opération offre désormais 7 plateaux de logements et 3 commerces.

## LE PARTI ARCHITECTURAL

Situé face à l'Église abbatiale de Saint-Gilles du Gard, façade reconnue comme un chef-d'œuvre d'art roman provençal du XII<sup>e</sup>, Monument Historique, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, l'îlot avait pour enjeu majeur une bonne intégration dans le site, tout en valorisant le patrimoine.

L'îlot est recomposé ; les gabarits anciens sont respectés. La nouvelle architecture affirme une façade à l'écriture contemporaine, mais qui trouve sa source dans l'interprétation du bâti médiéval.

## LES POINTS FORTS DE LA DÉMARCHÉ

Pour offrir des surfaces adaptées aux modes de vie contemporains, les surfaces de logements ont été travaillées en plateaux. Afin de les rendre lumineux et attractifs, de larges ouvertures - donnant sur des espaces extérieurs privatifs (terrasses) - ont été créées sur les pignons permettant de faire entrer généreusement la lumière naturelle tout en préservant l'intimité des logements (brise-soleils et brise-vues).

La possibilité d'ascenseur, rare dans le bâti réhabilité, a été prévue. Le projet a combiné utilisation de techniques modernes (micropieux) et de matériaux respectant l'architecture médiévale (pierre de taille massive).

Au rez-de-chaussée, les cellules commerciales ont été remaniées pour en agrandir les surfaces, tout en gardant le cachet du bâti ancien.

## UNE POSITION COMMERCIALE STRATÉGIQUE

La place de la République est un espace public où convergent de nombreux Saint-Gillois et touristes. Elle est au débouché de rues d'ores et déjà commerçantes (rue porte des Maréchaux, rue de la République, début de la Grand Rue). Et plusieurs commerces sont déjà implantés sur la place : un boucher, une maison de la presse, un tabac.

Un deuxième îlot attenant sera réhabilité par la SAT en 2020. D'autres locaux commerciaux (120 m<sup>2</sup> au total) seront disponibles. Cette nouvelle offre renforcera l'attractivité commerciale, sans créer de concurrence du fait du choix opéré sur la typologie des locaux et de l'échéancier différé de mise à disposition.



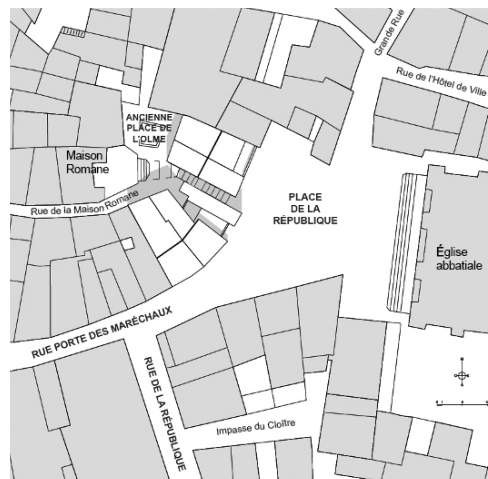
À noter également qu'à l'horizon 2023, la Ville de Saint-Gilles ouvrira son nouveau musée au sein d'un site d'interprétation de l'abbatiale, au niveau du cloître attenant.

L'entrée se fera sur la place de la République, à deux pas de cet îlot. L'attractivité touristique renforcée de la Ville favorisera l'animation de la place et de ses commerces.

Cette architecture offre aujourd'hui une nouvelle typologie de logement agréable à vivre, tout en s'adressant à un public sensible au patrimoine du centre ancien, avec des traitements soignés dignes de la place de la République et de l'Abbatiale. Elle tente ainsi de répondre aux enjeux urbains et patrimoniaux. Elle devrait permettre d'attirer de nouveaux investisseurs dans des logements et des commerces de qualité, situés sur une place centrale, rénovée, en face d'un site touristique majeur.



Deux architectures



Plan îlot réhabilité



Cadastre îlot 2D

• **MAÎTRISE D'OUVRAGE:** SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES, CONCESSIONNAIRE DE LA VILLE DE SAINT-GILLES

• **MAÎTRE D'ŒUVRE PAYSAGE:** PHILIPPE DONJERKOVIC, ARCHITECTE DU PATRIMOINE (MARSEILLE)

• **MONTANT DU PROJET HT:** 2,6 M€ DONT 1,7 M€ DE TRAVAUX

• **SURFACES LIVRÉES BRUTES:** 541 M<sup>2</sup> DE PLATEAUX DE LOGEMENTS ET 286 M<sup>2</sup> DE COMMERCES



Nouvelles façades

TEXTE ISSU  
de la Société d'Aménagement  
des Territoires

VENDREDI 17 MAI 2019 → SAINT-GILLES

# 16 Réhabilitation de l'îlot 3C en limite de la ville médiévale



Rue Marcel Pagnol avant démolition de la maison de retraite

Il s'agit d'un projet de maison en partage et d'équipements publics sur le site de l'ancienne maison de retraite (4 parcelles pour un total de 1 793 m<sup>2</sup>).

Le lieu est singulier à plus d'un titre :

- il fait partie du secteur sauvegardé ;
- il est au contact de la vieille ville médiévale, dense, avec ses ruelles étroites ;
- il intègre à la fois un mur d'enceinte, rempart de la ville du XII<sup>e</sup>, une tour du XVI<sup>e</sup>, une chapelle du XVII<sup>e</sup>, un immeuble du XVIII<sup>e</sup> ;
- il a une forte déclivité, de 10% environ du Sud au Nord ;
- il offre une terrasse verdoyante avec un panorama sur la plaine et les faubourgs de la ville ;
- l'immeuble de l'ancienne école s'élève en R+2 depuis la rue Berthelot. Un étage en R+1 est mono orienté. La construction est traversée par l'ancien rempart en RDC et R+1.

Au titre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, la tour et la chapelle sont classées de Type A, le plus restrictif : « construction dont la démolition, l'enlèvement, ou l'altération sont interdits et dont la modification est soumise à des conditions spéciales ».

L'ancienne maison de retraite s'élevait en R+4 et présentait une rupture avec les gabarits des îlots urbains voisins. Le tissu, la trame urbaine autour du projet sont caractérisés par des immeubles en RdC, et R+1, exceptionnellement en R+2. Il surplombait le haut du rempart.

Le programme initial du PNRQAD prévoyait la réhabilitation de l'ancienne maison de retraite et sa transformation en 20 logements sociaux

Il a été décidé de démolir ce bâtiment et de développer un programme mixte sur le terrain :

- Parking souterrain d'une cinquantaine de places publiques ;
- Une promenade piétonne, dite chemin de ronde, sur le belvédère en haut de rempart ;
- La construction par un bailleur d'une maison en partage de 15 logements et de 5 Logements Locatifs Sociaux familiaux.

Un diagnostic archéologique a été réalisé. Suite aux démolitions, des fouilles seront probablement prescrites. Les éléments de programme souhaités sont nombreux et la constructibilité du terrain est contrainte du fait de la nécessaire adaptation des nouvelles constructions à l'urbanisme voisin. Une étude de capacité est en cours. (CF. EXTRAIT

## FAISABILITÉ)



Rez-de chaussée



Cadastre îlot 3C



# 17 Aménagement des voiries et places du centre-ville et du centre historique

- **MONTANT DES TRAVAUX - CENTRE HISTORIQUE:** 1,40 M€ HT
- **FINANCEMENT ÉTAT:** 560 000 € HT
- **NÎMES MÉTROPOLE:** 112 000 € HT

- **MONTANT DES TRAVAUX - CENTRE-VILLE SECTEUR 1:** 1,80 M€ HT
- **FINANCEMENT ÉTAT:** 600 000 € HT
- **NÎMES MÉTROPOLE:** 357 867 € HT
- **DÉPARTEMENT DU GARD:** 88 804 € HT

## TEXTE ISSU

des documents de communication de la Ville de Saint-Gilles

## PÉRIMÈTRE

Le réaménagement de la première phase du cœur de ville saint-gillois concerne deux grands secteurs :

- centre historique : rue Hoche, rue de la Poissonnerie, rue de la Jasse, rue Saint Gilles, Grand rue et place de la Jasse
- centre-ville : rue Victor Hugo, rue de la République, rue de la Chicanette, rue Émile Zola, rue Edgar Quinet, rue Ernest Renan, rue de la Dîme, rue Joli Cœur, rue Turenne, place Frédéric Mistral et parking Charles de Gaulle

## OBJECTIFS

Les principaux objectifs poursuivis sont :

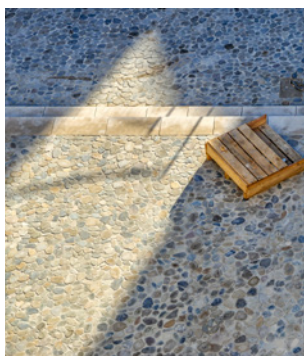
- l'amélioration l'esthétique générale des voies et places
- l'amélioration de l'attractivité de la ville et de ses commerces par des revêtements et un mobilier qualitatifs
- l'amélioration de la sécurité des usagers, véhicules, piétons et cyclistes
- l'amélioration de la circulation des véhicules (fluidifier la circulation, en améliorer la visibilité et l'accès aux différents parkings et places)
- l'implantation d'une signalétique adaptée au site
- la végétalisation de l'espace public par la plantation de nouveaux arbres et espèces
- l'intégration des projets connexes (reprise du parvis de l'abbatiale, restructuration des anciennes halles, renouvellement du pont routier)



## RÉALISATIONS

Ces objectifs se traduit en travaux de :

- réfection totale de la voirie
- mise aux normes des trottoirs, y compris pour les personnes à mobilité réduite
- réglementation et normalisation du stationnement
- renforcement de l'éclairage public et mise en place d'éclairage LED, dans le cadre des économies d'énergie
- suppression de tous les câbles aériens (électriques et de télécommunications)
- réservation d'espace pour des plantations en façade des habitations avec accord des propriétaires
- reconstruction de l'escalier de la rue Victor Hugo (supprimé il y a une trentaine d'années)



VENDREDI 17 MAI 2019 → SAINT-GILLES

## 18 Le patrimoine historique et architectural

### ÉGLISE ABBATIALE, CLOÎTRE, ANCIEN CHOEUR ET VIS, HALLES

Étape emblématique de la via Tolosana du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, l'abbaye était elle-même un lieu de pèlerinage d'une importance majeure. Quatrième destination de pèlerinage du monde chrétien après Jérusalem, Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle, le monastère tirait sa réputation de la présence du tombeau du saint ermite, dont le pèlerinage atteignit son apogée au XII<sup>e</sup> siècle. Avec ses trois portails romans richement sculptés, sa crypte romane aux vastes proportions et la fameuse « vis de Saint-Gilles », l'abbaye de Saint-Gilles tient une place de choix parmi les hauts lieux du patrimoine médiéval.

- **MAÎTRE D'OEUVRE POUR L'ABBATIALE:**  
1090 ARCHITECTES,  
ARCHITECTURE,  
RESTAURATION &  
URBANISME
- **MONTANT DU PROJET POUR L'ABBATIALE ET SES ABORDS:**  
3,35 M€ HT

#### FINANCEMENT ET PARTENAIRES

- **ÉTAT (FSIPL+DRAC OCCITANIE):**  
1 279 200 € HT
- **VILLES DE SAINT-GILLES:** 838 874 € HT
- **NÎMES MÉTROPOLE:**  
581 258 € HT
- **RÉGION OCCITANIE:**  
386 266 € HT
- **DÉPARTEMENT DU GARD:**  
264 402 € HT
- **CAMPAGNE DE MÉCÉNAT VIA LA FONDATION DU PATRIMOINE:**  
25 000 € HT

### DES ORIGINES AU CLASSEMENT À L'UNESCO

Du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, l'afflux grandissant de pèlerins nécessite, par deux fois en moins d'un siècle, de construire une église toujours plus grande. Une inscription dans le mur sud de l'abbatiale mentionne la date de 1116 comme l'année de lancement d'un important chantier de construction, mais la construction de l'abbatiale actuelle a probablement débuté un peu plus tard, pendant le dernier tiers ou le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Peu après la sécularisation du monastère, en 1538, l'abbaye est en partie détruite à la suite des guerres de Religion.

Entre 1562 et 1622, date du départ des protestants, l'église voit son chevet, la majeure partie du transept et les parties hautes de la nef démolis ou fortement dégradés. La façade est endommagée et de nombreuses sculptures sont mutilées, mais le décor échappe miraculeusement à la destruction généralisée.

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, un nouvel édifice est élevé sur la base des parties restantes de l'église, moins haut et moins profond que la construction initiale. Depuis son classement au titre des monuments historiques en 1840 (première liste), des travaux plus ou moins réguliers et plus ou moins ambitieux ont permis à l'édifice de traverser les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans un relatif anonymat.

Le 2 décembre 1998, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, réuni à Kyoto, inscrit sur la liste le bien culturel en série intitulé « Chemins de



Abbatiale

Saint-Jacques-de-Compostelle en France». Cette inscription fait suite à celle du « Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne » en 1993 et à celle de la « Vieille ville de Saint-Jacques-de-Compostelle » en 1985.

### L'ANCIEN CHOEUR

Les ruines de l'ancien chœur, au chevet de l'actuelle église, offrent une perspective saisissante de ce que fut l'abbatiale du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle: on peut notamment observer l'épaisseur des murs d'époque ainsi que la structure des trois vaisseaux qui ont été brusquement « tronqués ». Cette impression de gigantisme s'accroît lorsque l'on sait que la longueur originale de l'abbaye était de 98 mètres, contre moins de 50 aujourd'hui.

### L'ESCALIER EN VIS

La célèbre vis de Saint-Gilles se présente sous la forme d'une structure hélicoïdale. Au XII<sup>e</sup> siècle, cet escalier n'était qu'un simple escalier de service, probablement utilisé par les moines afin de se rendre dans les combles de l'église et atteindre le campanile. Mais en tant que chef d'œuvre de stéréotomie, il s'agit d'une étape du tour de France des compagnons tailleurs de pierre.





Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

### ABBATIALE DE SAINT-GILLES

La restauration de l'abbatiale de Saint-Gilles vient de se terminer pour les vingt ans d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Au pied de l'abbatiale, la Place la République a également été rénovée pour l'occasion. L'ensemble a été inauguré en décembre 2018, et fêté lors d'un spectacle son & lumière « Saint-Gilles sur les Chemins de l'Histoire ». Cet environnement historique remarquable fait face à l'ancien îlot fortement dégradé 2D, dit îlot République (cf. fiche du même nom), lui-même récemment réhabilité.

### LES HALLES

Avant la restauration de l'abbatiale, les Halles Baltard ont été rénovées en un Pavillon de la Culture et du Patrimoine; elles ont été inaugurées en juin 2017.

### LE CŒUR HISTORIQUE

L'ensemble regroupant abbatiale, ancien choeur, halles, et bâtiments connexes, forme déjà une tranche cohérente, bien qu'incomplète. Elle doit s'étendre avec le site d'interprétation qui prendra place au niveau du cloître, qui sera lui aussi restauré, et accessible par la Place de la République. Le sol de cet ensemble est identifié au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, et protégé au titre des monuments historiques.

### TEXTE ISSU

des documents de communication de la Ville de Saint-Gilles



Ancien chœur



Les halles





VENDREDI 17 MAI 2019 → AIGUES-MORTES

# 19 Grand Site de France de la Camargue gardoise



Les Grands Sites de France sont des territoires qui ont choisi de placer le paysage au cœur de leur projet de développement. Le label, décerné par Ministère en charge de l'environnement, honore ainsi les paysages iconiques du pays qui ont fait l'objet d'une importante mise en valeur.

La Camargue gardoise, partie occidentale du delta du Rhône, est le fruit d'une construction séculaire par l'Homme, où la relation entre eau douce et eau salée a constitué un territoire à la personnalité unique, caractérisée par la combinaison rare entre une identité liée à l'exploitation ancienne du sel, à l'élevage des taureaux et des chevaux, à la viticulture, à la gestion des eaux, qui crée une mosaïque de paysages remarquables.

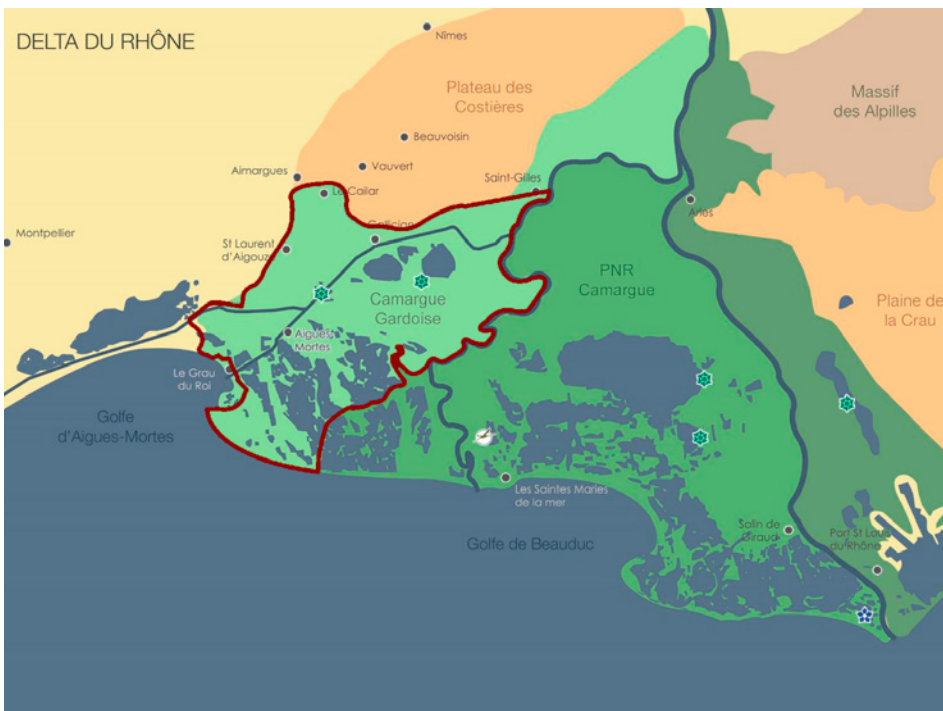
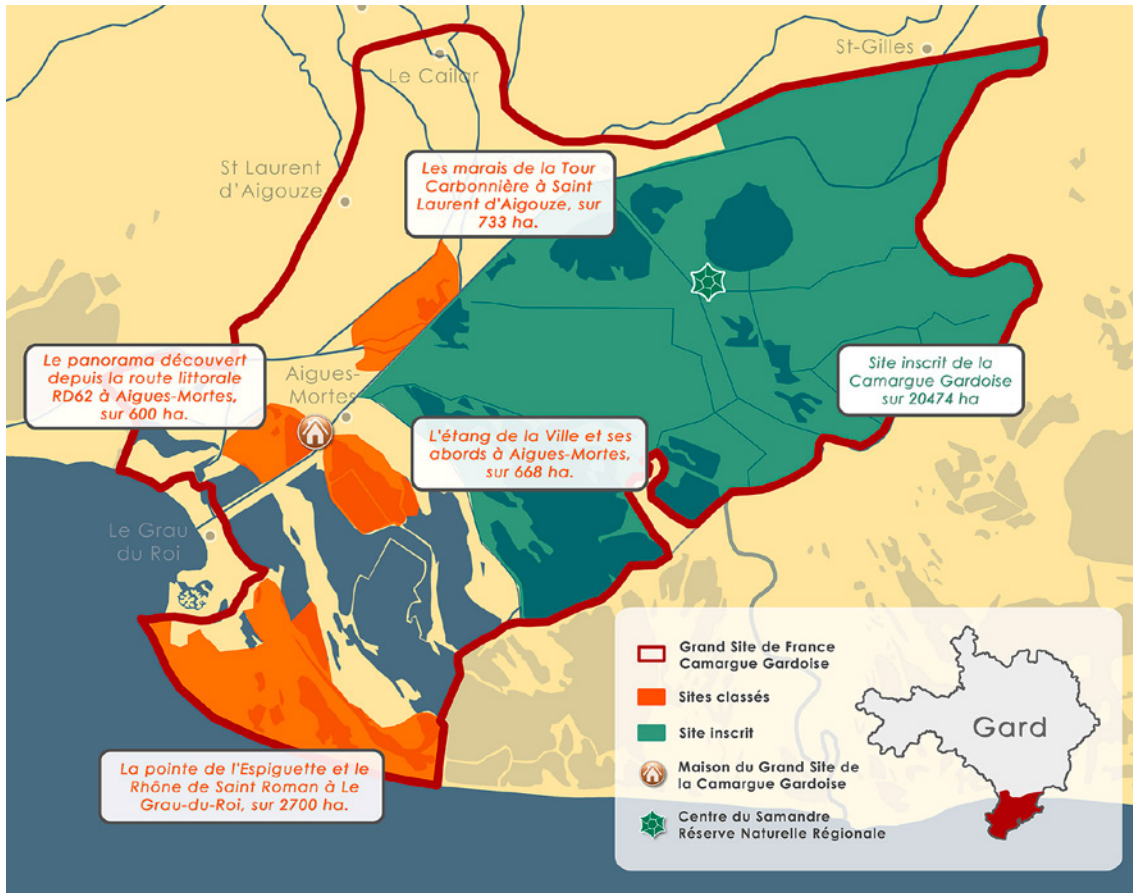


Site classé des marais et abords de la Tour Carbonnière

Engagé en 2003 et récompensé par le label en 2014 (pour 6 ans renouvelables), le projet Grand Site de France de la Camargue gardoise se déploie sur un territoire de zones humides de près de 40.000 hectares comptant 4 sites classés et 1 vaste site inscrit, et répond aux cinq objectifs suivants:

- Améliorer et pérenniser les paysages remarquables du territoire en poursuivant les actions de protection, gestion et valorisation;
- Rechercher l'excellence environnementale;
- Structurer et améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs;
- Développer les modes d'éco-mobilité;
- Organiser la gouvernance d'un projet de territoire inédit.

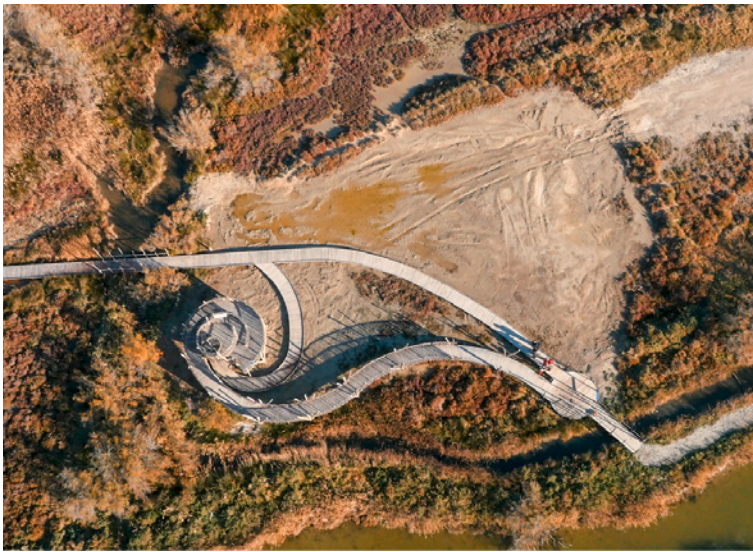




**SITE**  
<https://www.camarguegardoise.com>

VENDREDI 17 MAI 2019 → AIGUES-MORTES

## 20 Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise et ses abords à Aigues-Mortes



Belvédère

Ouverte en 2014, la Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise est un centre d'interprétation dédié aux paysages de Camargue et à leur histoire. Elle est située au cœur du site classé dit de la « Marette ».

• **MAÎTRISE D'OUVRAGE:**

SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE

• **MAÎTRE D'ŒUVRE**

**PAYSAGE:**  
ALEP, ATELIER LIEUX ET PAYSAGES, ARCHITECTES PAYSAGISTES

• **PARTENAIRES:**

- FRANÇOIS MACQUART-MOULIN, NATURALISTE  
- GAUJARD TECHNOLOGIE, BET STRUCTURE BOIS  
- GUY BARGIN, GRAPHISTE

• 2015

Grâce à une approche à la fois sensible et pédagogique, elle vise à insuffler aux visiteurs l'esprit particulier qui anime la Camargue gardoise et en fait un territoire unique, grâce à trois outils principaux.

— **Son sentier de découverte (1.6 km):** cheminant au travers des milieux naturels emblématiques de la Camargue laguno-marine, le sentier offre une vision grandiose de la richesse de ses paysages. Sa scénographie est volontairement discrète et intégrée au site grâce à l'utilisation de matériaux naturels et un vocabulaire architectural vernaculaire emprunté aux usagers historiques du site. Il est doté de 7 haltes pédagogiques équipées de panneaux pédagogiques traitant à la fois de la faune, de la flore et de l'histoire du territoire. Le point fort du sentier est un belvédère de 4m de

haut offrant une vue panoramique sur la baie d'Aigues-Mortes : des remparts émergeant d'une haie de tamaris aux camelles de sel des Salins du Midi jusqu'au Cévennes.

— **Une muséographie permanente et un programme d'expositions temporaires:** grâce à l'étude des cartes anciennes, de la géologie et des traditions locales, l'exposition de la Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise invite le public à questionner son image d'une Camargue sauvage en retraçant le rôle de son peuple dans la création d'une mosaïque paysagère d'une incroyable diversité, support d'une biodiversité de renommée internationale.

— **Un important programme de visites guidées et de sorties pédagogiques:** lecture de paysage, identification des chants d'oiseaux, histoire des paysages du Moyen-Âge à nos jours, fabrication de nichoirs. Les thèmes et lieux de découverte varient de sorte à susciter la curiosité du public de tout âge, et notamment des élèves en sorties scolaires.

**TEXTE ISSU DU**

Syndicat Mixte de la Camargue gardoise







Ponton observatoire



Aménagement de la Maison  
du Grand Site de France de la  
Camargue Gardoise et de ses abords  
– Aigues-Mortes

**SOURCE**  
[https://www.alep-paysage.com/  
realisations](https://www.alep-paysage.com/realisations)

VENDREDI 17 MAI 2019 → AIGUES-MORTES

## 21 Opération de renaturation des abords Sud et Est des remparts d'Aigues-Mortes

---



- **MAÎTRISE D'OUVRAGE:**  
VILLE D'AIGUES-MORTES
- **MAÎTRE D'ŒUVRE PAYSAGE:**  
GREEN CONCEPT,  
ARCHITECTES  
PAYSAGISTES
- **PARTENAIRES:**  
CEREG, BE VRD,  
CEREG INGÉNIERIE
- **SURFACE:**  
9 HECTARES
- **COÛT D'OBJECTIF:**  
2,6 MILLIONS €
- **2014**

Classé par décret du 9 mars 1993, le site de l'Étang de la Ville et ses abords entend protéger l'image emblématique de la Cité d'Aigues-Mortes, posée dans un paysage plat, entre terre et eau. Alors que l'eau venait encore baigner le pied des remparts au Sud jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'étang a progressivement été repoussé et l'espace ainsi gagné sur les zones humides a accueilli au fil du temps toute une série d'équipements et d'aménagements en contradiction avec l'esprit initial du lieu (parking bitumé, arènes, bascule, pistes de skate-board...).

Ce front Sud des remparts constituant une interface paysagère stratégique entre la cité fortifiée, ses remparts et le grand paysage, son état de dégradation, la pauvreté de ses équipements ou leur inadaptation au site ont conduit les services de l'État, la commune et le Syndicat Mixte à identifier le secteur comme prioritaire dans les actions à conduire dans le cadre de l'Opération Grand Site.

L'enjeu de l'opération engagée était bien de restituer à ce site son identité d'espace naturel de zone humide typique de laquelle émerge un monument de pierres spectaculaire.

La déconstruction des principaux points noirs paysagers au sud du monument d'Aigues-Mortes (2007-2010) a ouvert la voie à une vaste opération de requalification et de renaturation menée entre 2013 et 2014 poursuivant les objectifs suivants :



1. — restituer les perspectives visuelles sur les remparts ;
2. — réorganiser le stationnement ;
3. — réorganiser les circulations pour notamment libérer le front Ouest de la circulation automobile ;
4. — rapprocher l'eau des remparts.

La réponse de l'équipe de maîtrise d'oeuvre s'est attachée à valoriser conjointement les remparts (propriété du Centre des Monuments Nationaux) et les espaces naturels remarquables et protégés autour. Le travail est aussi axé sur la gestion appropriée des différents usages, des différents modes de déplacement, ainsi que sur une approche sensible de la valorisation des paysages, avec notamment la création de roubines dans lesquelles se reflète le monument comme un prolongement du paysage de marais aux portes de la cité. Le travail comprend aussi la création d'une aire de stationnement, la réfection des réseaux secs et humides, et un éclairage d'ambiance et de mise en valeur du patrimoine.

**TEXTE ISSU DU**

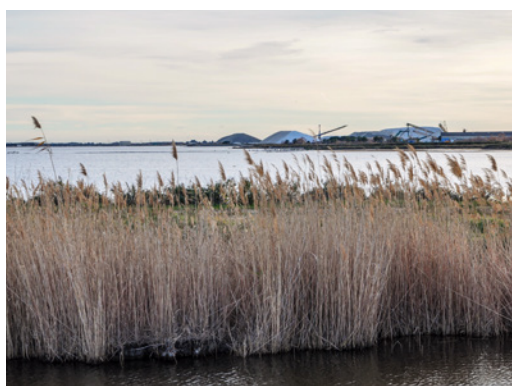
Syndicat Mixte de la Camargue gardoise

**ET EXTRAIT DU SITE**

<https://www.greenconcept-fr.com/agence.php>



Site avant (en haut) / après (en bas)







SAMEDI 18 MAI 2019 → ROUSSILLON

# LE SÉMINAIRE OFF

## 22 Carrière des Ogres de Roussillon

- MAÎTRISE D'ŒUVRE : ALEP
- REQUALIFICATION PAYSAGÈRE DU SENTIER DES OCRES (ANCIENNE CARRIÈRE)
- CRÉATION D'UN PARCOURS DIDACTIQUE ET DU PAVILLON D'ACCUEIL



### DÉFINITION DE L'OCRE

L'ocre est un pigment minéral composé d'un mélange de fins cristaux de kaolinite et de goethite qui cimenter les grains de quartz :

- I: illite/muscovite;
- K: kaolinite;
- Q: quartz;
- H: hématite;
- M: maghémite/magnétite.

Le film d'ocre formé autour des grains de quartz donne à la roche une valeur de cohésion élevée qui assure la stabilité de fronts de carrières.

Ces informations sont extraites d'un riche dossier sur les ocres et leurs extractions.

### PETITE HISTOIRE GÉOLOGIQUE DE L'OCRE

Comme pour tous les noms très anciens, le terme ocre a pris des sens divers en s'étendant à grande distance et en entrant dans le langage courant, ce qui explique les confusions entre l'ocre, les terres colorées, les sanguines, les minerais de fer, les oxydes de fer naturel et les bauxites.

Le faciès si particulier des sables ocreux est apparu, il y a environ 100 millions d'années, à la faveur d'une suite exceptionnelle d'événements géologiques.

L'histoire de l'ocre est complexe. Elle comporte deux phases, qui se sont succédées au cours des temps géologiques.

### PREMIÈRE PHASE

Aux temps crétacés (Albien), la région du Luberon et du pays d'Apt était recouverte par une « mer épicontinentale », donc peu profonde, sur le fond de laquelle se sont accumulés des matériaux venus du continent voisin (les Cévennes), essentiellement des grains de quartz et des micas.

Ainsi, se sont déposés des sables riches en traces de vie animale sous-marine : huîtres, moules, oursins, et principalement des foraminifères (infos). Pendant cette période de sédimentation sous-marine, s'est formé sur le fond, au contact avec l'eau de mer, un minéral vert : la glauconie, association de minéraux argileux intermédiaire entre le groupe des micas et le groupe des smectites (infos), à ne pas confondre avec la glauconite, minéral argileux composant la glauconie.

Ce minéral a pour particularité de renfermer dans son réseau cristallin des ions ferreux (Fe<sup>2+</sup>), associés au silicium et à l'aluminium. Cette caractéristique cristallographique a joué un rôle très important dans la suite de l'histoire de l'ocre.

### DEUXIÈME PHASE

Au début du Crétacé supérieur (Cénomaniens moyen), s'installe une deuxième phase qui aboutira à la création des ocres.

À la faveur de mouvements tectoniques, un continent a surgi entre les Maures et les Cévennes, repoussant la « mer alpine » vers l'est. Les dépôts



marins du Crétacé inférieur ont alors été soulevés et des sols se sont formés sur ces roches marines sableuses exondées.

Ce nouveau continent (l'Isthme durancien) se situait à l'aplomb du tropique du Cancer, et dans un contexte climatique de type tropical qui a soumis la roche mère (sables glauconieux) à d'intenses altérations latéritiques entraînant la dissolution progressive de ses phyllosilicates.

Les cristaux qui constituent l'ocre sont de très petite taille. On ne peut les observer qu'en microscopie électronique. Les cristallites de kaolinite mesurent plus ou moins un micron (micromètre); ceux de goethite, quelques dixièmes de micron; et ceux d'hématite, beaucoup plus petits, sont de l'ordre de quelques nanomètres. On doit à cette cristallogenèse l'apparition de la goethite, pigment qui colore les ocres en jaune (et un peu d'hématite dans les ocres rouges naturelles).

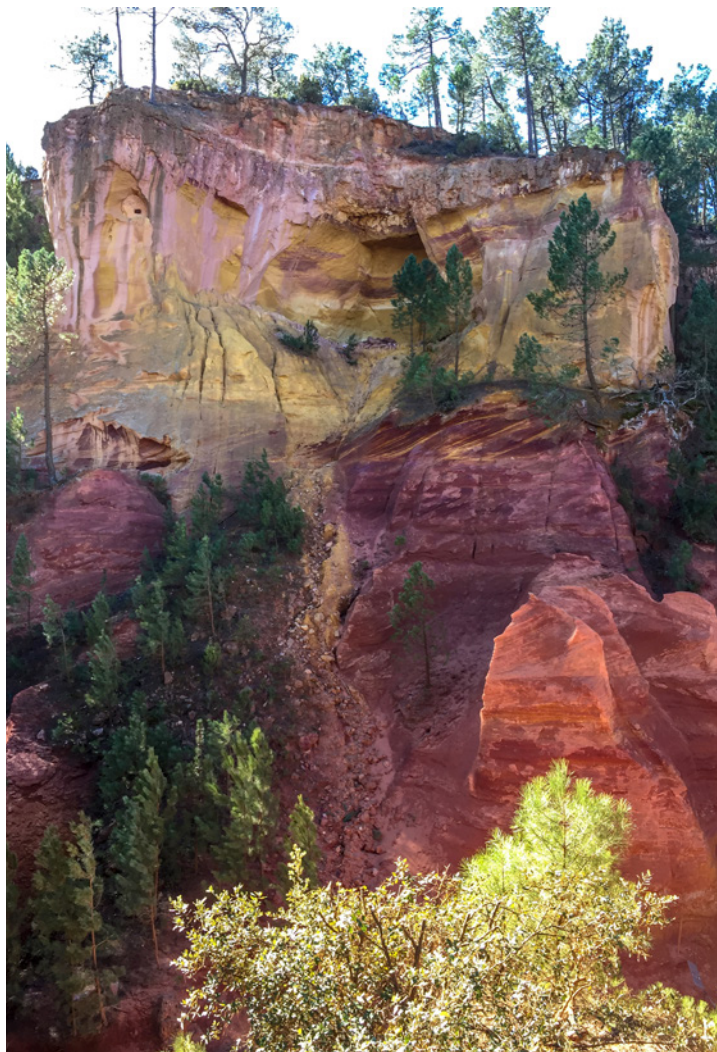
En même temps, les atomes de silicium et d'aluminium se sont associés pour former des cristaux de kaolinite. Ce silicate d'alumine pur étant le seul minéral argileux stable sous de telles conditions d'altérations tropicales.

Dans ce contexte d'altération, de nouveaux faciès, hiérarchisés suivant une suite verticale, se sont apposés au sein des roches marines préexistantes, constituant un profil d'altération latéritique, ici constituée de cuirasses ferrugineuses.

À la base du profil, se trouvent les grès verts glauconieux: ce sont les «roches mères» marines: au-dessus, se superposent les divers faciès colorés des sables ocreux, eux-mêmes surmontés par les faciès spécifiques des sols tropicaux: les sables blancs siliceux kaoliniques (qui sont d'anciens sables ocreux, secondairement «blanchis» par lessivage des oxydes de fer) et, tout au sommet du profil, les cuirasses: lentilles quartzitiques blanches (cuirasses siliceuses) surmontées par la classique cuirasse ferrugineuse goethitique marron.

Par la suite, le climat ayant changé, les roches du Crétacé ont été recouvertes par d'autres dépôts, d'âge tertiaire, d'abord continentaux (Éocène, Oligocène), puis à nouveau marins (Miocène).

À la faveur des grands décapages quaternaires, les roches du Crétacé sont parvenues à l'affleurement, ce qui permet de les observer aujourd'hui, en particulier, dans les superbes falaises, créées artificiellement par les exploitations d'ocre des siècles derniers.



**TEXTE ISSU DE**

[https://www.abbaye-saint-hilaire-vaucluse.com/En\\_Vaucluse\\_les\\_Ocres\\_du\\_Pays\\_d%27Apt\\_et\\_du\\_versant\\_sud\\_du\\_mont\\_Ventoux.pdf](https://www.abbaye-saint-hilaire-vaucluse.com/En_Vaucluse_les_Ocres_du_Pays_d%27Apt_et_du_versant_sud_du_mont_Ventoux.pdf)

SAMEDI 18 MAI 2019 → ROUSSILLON

## 23 Gordes

---

Peut-être aurons nous le temps de nous arrêter à Gordes. Nous n'en avons pas eu le temps lors de la préparation du séminaire.

*«Les maisons en pierre sèche s'étagent le long des ruelles caladées jusqu'à l'église et au château qui veillent sur le village. On découvre au gré de la flânerie des voûtes, des porches superbes, des demeures aux murs de pierres plates savamment restaurées, des détails architecturaux subtils et finement ouvragés. Enfin, au détour des rues on aperçoit le paysage somptueux sur la vallée du Luberon.»*



SITE  
Luberon.fr



## BIBLIO

POINTS DE  
REPÈRES SUR  
LE PATRIMOINE**LES GRANDES DATES DE  
PROTECTION DU PATRIMOINE**

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Focus/Centenaire-de-la-loi-de-1913/Les-grandes-dates>

**QU'EST-CE QU'UN LABEL  
GRAND SITE DE FRANCE ?**

<https://www.grandsitedefrance.com/label>

**SITE PATRIMONIAL  
REMARQUABLE (SPR)  
ET PLAN DE VALORISATION  
DE L'ARCHITECTURE ET  
DU PATRIMOINE (PVAP)**

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Sites-patrimoniaux-remarquables>

**SITES INSCRITS SITES  
CLASSES**

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-des-sites>

**LABEL « VILLE ET PAYS D'ART  
ET D'HISTOIRE »**

<http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>

**LABEL « ARCHITECTURE  
CONTEMPORAINE  
REMARQUABLE »**

<http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Architecture-contemporaine-remarquable>

**CONVENTION SUR  
LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE UNESCO**

<https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

**LA CHARTE DE VENISE :**

CHARTRE INTERNATIONALE  
SUR LA CONSERVATION  
ET LA RESTAURATION DES  
MONUMENTS ET DES SITES  
[https://www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf)

**LE DOCUMENT DE NARA**

SUR LA NOTION  
D'AUTHENTICITÉ ET DE  
PATRIMOINE CULTUREL  
IMMATÉRIEL  
<https://www.icomos.org/fr/a-propos-de-licomos/les-comites/les-comites-scientifiques-internationaux/liste-des-comites-scientifiques-internationaux/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/186-document-de-nara-sur-lauthenticite>

**LE PLAN NATIONAL  
EN FAVEUR DES NOUVEAUX  
ESPACES PROTEGES**

Rapport Yves Dauge 2016  
<http://www.patrimoine-environnement.fr/wp-content/uploads/2017/02/plannational.pdf>

**LE PROGRAMME  
« ACTION CŒUR DE VILLE »**

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville-la-grande-transformation-pour-les-centres-villes-demarre>

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-518-projets-en-cours-et-un-accompagnement-renforce-des-acteurs>

[http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/2018.03.27\\_liste\\_villes-retenues.pdf](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/2018.03.27_liste_villes-retenues.pdf)



## REVUES LIVRES BROCHURES ET ACTES

REVUE

2018 N °197

**Patrimoine-Environnement:  
Quel avenir pour les centres  
anciens ?**

**LES ACTES DES SÉMINAIRES**  
**Association des biens Français**  
**du patrimoine mondial**  
[http://www.asso-france-  
patrimoine-mondial.org/  
telechargements/](http://www.asso-france-patrimoine-mondial.org/telechargements/)

**Territoires d'exception et  
transition énergétique**  
Actes du séminaire  
du 25 janvier 2017

**Planification urbaine &  
patrimoine mondial**  
Actes du séminaire technique  
du 22 janvier 2014

**Le patrimoine en questions -  
Anthologie pour un combat**  
Françoise Choey  
Paris, Édition du Seuil,  
collection La couleur des idées,  
2009, 220 p., index.

**L'Allégorie du patrimoine**  
Françoise Choey  
Paris, Édition du Seuil, 1992, 273 p.

**Conserver ou restaurer –  
Les dilemmes du patrimoine**  
Camilio Boito  
Éditions de l'Imprimeur,  
collection tranches de villes, 2000, 112 p.

## AVIGNON

Joseph Girard,  
**Avignon, histoire et monuments,**  
Éd. Dominique Seguin, Avignon, 1924

Léon-Honoré Labande,  
**Le Palais des papes d'Avignon  
et les monuments historiques  
d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle,**  
T. I et II, Éd. Detaille, Aix-Marseille, 1925

Pierre Pansier,  
**Les Palais cardinales d'Avignon  
aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles,**  
Avignon, Roumanille, 1926-1932

Gabriel Colombe,  
**Le Palais des papes d'Avignon,**  
Paris, 1939

Joseph Girard,  
**Évocation du vieil Avignon,**  
1958 ré-édité Éd. de Minuit, Paris, 2000  
(ISBN 2-7073-1353-X)

Michel Laclotte,  
**L'École d'Avignon. La peinture en  
Provence aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles,**  
Paris, 1960

Sylvain Gagnière,  
**Histoire d'Avignon,**  
1979

Hervé Aliquot,  
**Montfavet, Le Pontet, Sorgues,  
Avignon. Les Palais gothiques aux  
XIV<sup>e</sup> siècle et XV<sup>e</sup> siècle,**  
Éd. Équinoxe, 1993

Fernand Benoit,  
**Avignon au double visage,**  
rééd. Équinoxe, Barbentane, 1996.

Alain Girard,  
**L'Aventure gothique entre Pont  
Saint-Esprit et Avignon du XIII<sup>e</sup> et  
XV<sup>e</sup> siècles. Genèse des formes  
et du sens de l'art gothique dans  
la basse vallée du Rhône,**  
Edisud, 1996 (ISBN 2-85744888-0)

Dominique Vingtain,  
**Monument de l'Histoire. Construire,  
Reconstruire le Palais des Papes.  
XIV<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle,**  
Avignon, R.M.G éditions, 2002

Patrick Boucheron,  
Jacques Chiffolleau,  
**Les Palais dans la ville. Espaces  
urbains et lieux de la puissance  
publique dans la Méditerranée  
médiévale,**  
PUL, coll. d'histoire et d'archéologie  
médiévales, no 13, Lyon, 2004 (ISBN  
2-7297-0747-6)

Jean Favier,  
**Les Papes d'Avignon,**  
Paris, Fayard, 2006 (ISBN 2-21362524-7)

Jacqueline Hamesse,  
**La Vie culturelle, intellectuelle  
et scientifique à la cour des papes  
d'Avignon,**  
Paris, Brepols, 2006. (ISBN 2-503-51877-X)

**Le Palais des Papes, Avignon -  
guide de visite,**  
Éd. Gaud et Éd. RMG Palais des Papes,  
3<sup>e</sup> édition, 2004 (ISBN 2-84080-063-2)

Hervé Aliquot et Cyr Harispe,  
**Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle.  
Palais et décors,**  
Éd. École Palatine, Avignon, 2006 (ISBN  
2-95224771-4)

Jean Favier,  
**Les Papes d'Avignon,**  
Éditions Fayard, Paris, 2006.

Jacques Rossiaud,  
**Le Rhône au Moyen Âge,**  
Paris, Aubier, Collection historique, 2007.  
(ISBN 2-70072296-5)

Alain Christof et  
Philippe Ménard,  
**Avignon,**  
Éditions Premier Plan (ISBN 2-85744-531-8)

Sophie Cassagnes-Brouquet,  
**Sur les pas des papes d'Avignon,**  
Ouest France éditions (ISBN 2-7373-3414-4)

Dominique Vingtain,  
**Avignon le Palais des Papes,**  
Éditions Zodiaque (ISBN 2-7369-0240-8)



## LE PONT DU GARD

### *Requalification d'un paysage*

Architecture d'intérieur  
Octobre 2000

### *Un autre regard sur le Pont du Gard*

Actes du Colloque européen  
de l'ANABF  
Montpellier 27, 28, 29 septembre 2000

### *Le Pont du Gard enfin rendu au regard*

Diagonal n° 138  
juille-Août 1999

### *Le Pont du Gard, de grands travaux pour un Grand Site*

Actes séminaire ICOMOS 1999  
sur les Aménagements  
des Grands Sites

### *Le Pont du Gard, l'aqueduc antique de Nîmes*

Guilhem JJ Fabre  
Impression du Sud Equinoxe Mai 2017

### *Les Monuments de l'eau en Provence*

Jean Marc HOMET  
Édition Patrimoine,  
petite Bibliothèque Edisud 2008

### *Racontez-moi le Pont du Gard*

Claude Larnac  
Acte Sud 2010

## NÎMES

### *Promenades dans les Jardins de la Fontaine, Ville d'art et d'histoire*

de Véronique Mure et  
Bettina Rautenberg-Célié  
[http://www.nimes.fr/fileadmin/directions/  
culture/PromenadeFontaine.pdf](http://www.nimes.fr/fileadmin/directions/culture/PromenadeFontaine.pdf)

Éditions ville Patrimoine

- *Laissez-vous conter  
la Maison Carrée*
- *Laissez-vous conter Carré d'Art /  
Raconte-moi Carré d'Art*
- *Laissez-vous conter  
l'avenue Feuchères*
- *Laissez-vous conter le chemin  
de Saint-Jacques de Compostelle  
à Nîmes*
- *Parcours Nîmes*
- *Laissez-vous conter Nemausus,  
– Pissevin, un témoin des trente  
glorieuses*

#### SITE OFFICIEL

#### DE LA VILLE DE NÎMES

<https://www.nimes.fr/index.php?id=911>

## CAMARGUE GARDOISE & AIGUES-MORTES

Étude

### *Aigues-Mortes - SPR - PSMV - Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur - 2003-2017*

Antoine Bruguerolle,  
architecte du patrimoine

Étude

### *La Camargue gardoise - Requalification des réseaux - Diagnostic et Propositions*

janvier 2002  
Atelier des Paysages  
Alain Marguerit, paysagiste dplg,  
Mahaut Michez, paysagiste

### *Plan Paysage de la Camargue gardoise - Un enjeu pour l'avenir*

16 fiches action pour le Syndicat  
Mixte pour la Protection et la Gestion  
de la Camargue gardoise  
Ministère de l'Environnement et  
de l'Aménagement du Territoire.  
Atelier des Paysages Alain Marguerit



15 MAI  
—  
18 MAI  
2019

● ASSOCIATION DES PAYSAGISTES CONSEILS DE L'ÉTAT

secretariat@paysagistes-conseils.org  
paysagistes-conseils.org